

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE

2023

AKWEL

EFFICIENT AUTOMOTIVE
SOLUTIONS

SOMMAIRE

LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE	3
PRESENTATION DU GROUPE	4
1. Un équipementier mondial de rang 1	4
2. Trois domaines d'expertise principaux	4
3. Un Chiffre d'Affaires diversifié orienté vers la mobilité de demain.....	5
4. L'expérience et la complémentarité des technologies.....	6
5. Une présence internationale au plus près de ses clients	6
6. Notre ADN.....	7
7. Notre stratégie.....	8
8. Une gouvernance garantie d'indépendance.....	9
9. Notre histoire.....	10
10. La place du Groupe dans la mobilité de demain.....	10
11. Notre savoir-faire et nos expertises récompensés.....	11
LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX EXTRA-FINANCIERS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE.....	12
1. Grille de matérialité	12
2. Cartographie des parties prenantes	13
3. Objectifs de Développement Durable des Nations unies (ODD)	14
4. Méthodologie d'analyse des données	15
5. Notre engagement "AKWEL being".....	16
5.1. "AKWEL being" respectueux de l'environnement.....	18
5.2. "AKWEL being" éco-innovant.....	25
5.3. "AKWEL being" orienté vers le client.....	28
5.4. "AKWEL being" top-sécurité.....	31
5.5. "AKWEL being" socialement engagé.....	34
5.6. "AKWEL being" localement engagé	44
5.7. "AKWEL being" éthique.....	53
5.8. "AKWEL being" un acheteur responsable	57
5.9. Tableau consolidé	59
5.10. Application de la Taxonomie verte européenne	63
Rapport de l'organisme de vérification.....	70

La Société est tenue, conformément aux articles L.225-102-5 et R.225-105 du Code de commerce, de produire une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) sur le périmètre Groupe. La Déclaration de Performance Extra-financière s'attache à détailler les enjeux, les démarches mises en œuvre et les indicateurs que le Groupe décide de suivre pour superviser et maîtriser l'évolution de ses impacts positifs et négatifs. Cette déclaration fait l'objet d'une vérification obligatoire par un organisme tiers indépendant.

LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE

UNE ENTREPRISE HUMAINEMENT ENGAGÉE
TOURNÉE VERS LA MOBILITÉ DE DEMAIN



PRÉSENTATION DU GROUPE

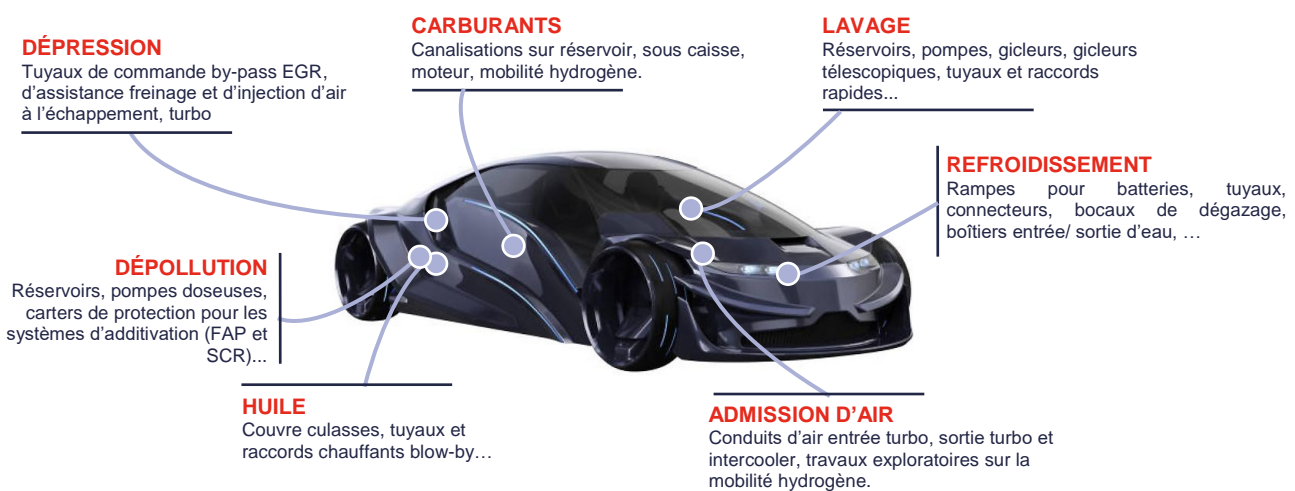
1. Un équipementier mondial de rang 1

Le Groupe est un équipementier-systémier pour l'industrie automobile et poids lourd spécialiste du management des fluides (84 % du chiffre d'affaires), des mécanismes (14 % du chiffre d'affaires) et des pièces de structure des véhicules électriques et autres véhicules (2% du chiffre d'affaires).

2. Trois domaines d'expertise principaux

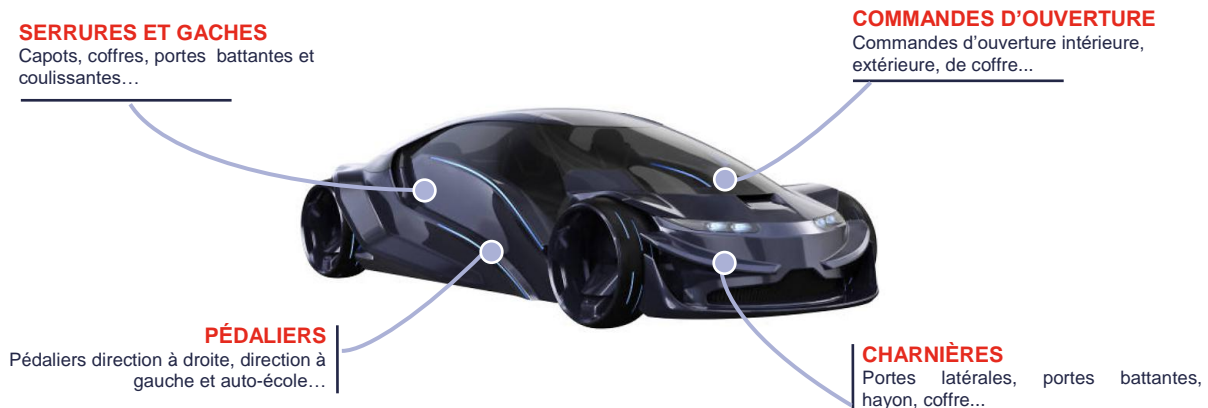
MANAGEMENT DES FLUIDES

Stockage, dosage, transfert, réchauffage, refroidissement, séparation, mélange, filtration ...



MÉCANISMES

Capots, coffres, portes latérales, battantes, caisses, ...



PIÈCES DE STRUCTURE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Formes complexes, matières spécifiques (GF/GB, CTI, V0), assemblage facile, recyclage

GOULOTTES DE CÂBLES

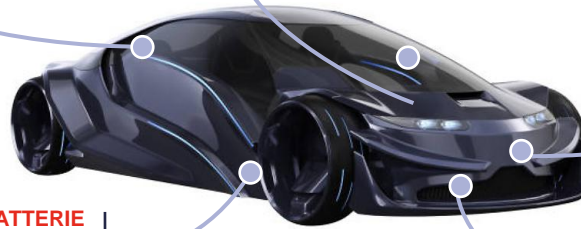
Châssis, compartiment moteur, habitacle...

MODULE ÉLECTRONIQUE

Boîtier & support ECU & BMS, couvercle de relais, de boîtier fusible, de bus-bars...

TRAPPE EV

Support, trappe, garniture, actionneur/verrou...
 Système complet assemblé



INTÉRIEUR PACK BATTERIE

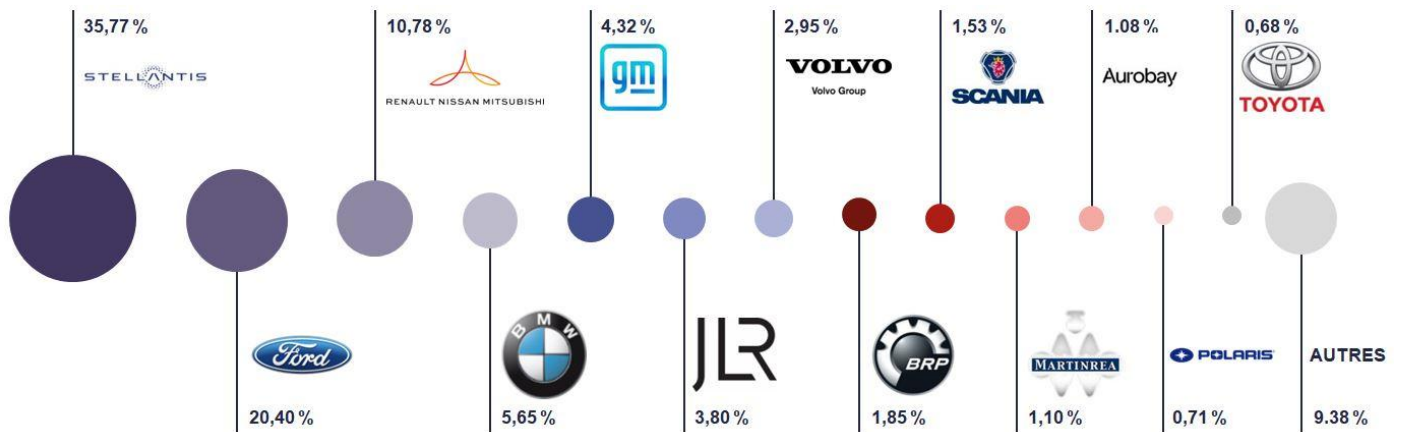
Pièces de modules (support bus-bars, slave BMS...) Boîtiers et support fusible, relai...

BATTERIE DE SERVICE

Bac batterie, capot, couvercle, évacuation acide, support ECU...

3. Un Chiffre d'Affaires diversifié orienté vers la mobilité de demain

Le Groupe accompagne de nombreuses marques vers la production de véhicules plus respectueux de l'environnement en développant et distribuant des produits et systèmes performants. Notre communauté d'Akwelis* possède un savoir-faire industriel et technologique de premier plan dans la maîtrise de l'application et de la transformation des matériaux et l'intégration mécatronique.



* salariés AKWEL

4. L'expérience et la complémentarité des technologies

Une expertise qui ouvre au Groupe un large champ d'opportunités pour concevoir, développer et fabriquer les nouveaux produits et composants exigés par l'évolution rapide des véhicules.



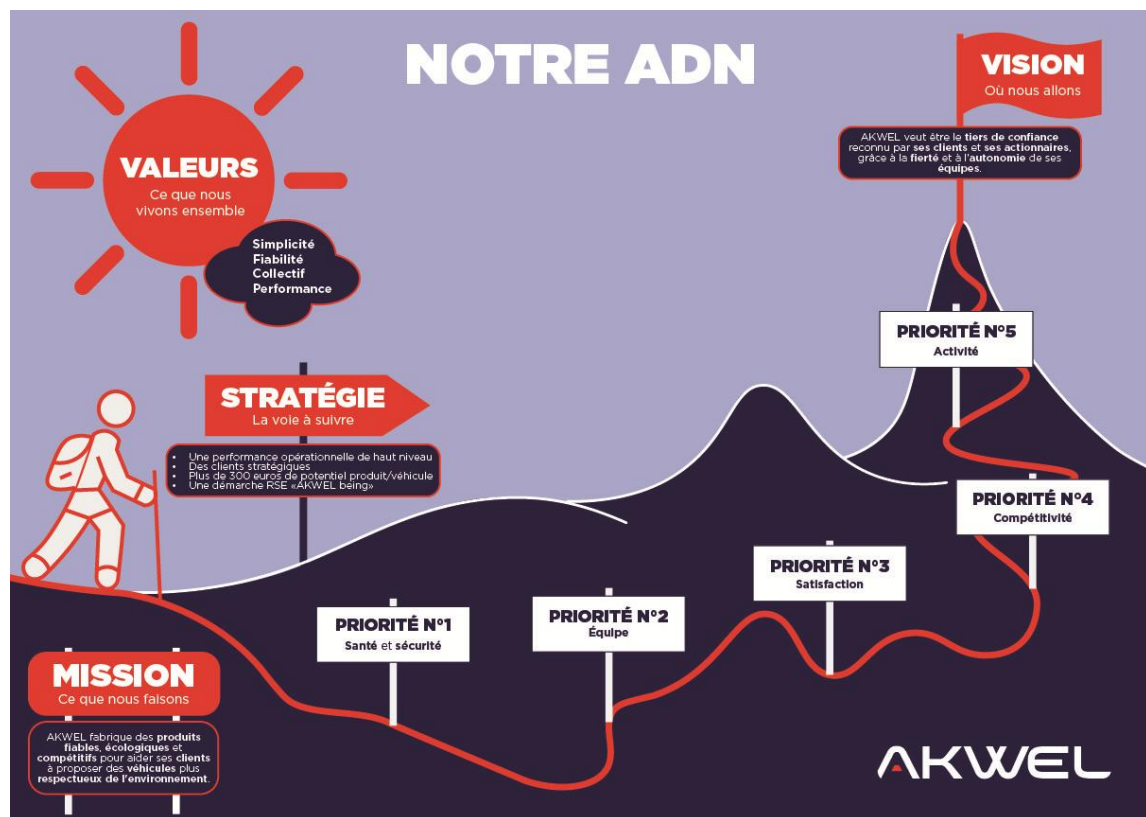
5. Une présence internationale au plus près de ses clients

Présent dans 20 pays, couvrant 5 continents, avec 36 sites de production, AKWEL apporte à ses clients des solutions innovantes, fiables, à des prix compétitifs grâce à la compétence et l'engagement de ses 9 632 collaborateurs. Nos implantations sont situées au plus près des lieux de production et de livraison.



6. Notre ADN

L'ADN du Groupe s'est construit au fil de son histoire et s'exprime au travers d'une Mission, d'une Vision et de Valeurs. AKWEL a une **Mission** à réaliser dans le respect de ses responsabilités sociétales. AKWEL a une **Vision** qui est le positionnement que nous visons à moyen et long terme et que nous allons atteindre. AKWEL a des **Valeurs** pour structurer sa pensée et ses actions.



7. Notre stratégie

La Mission, la Vision et les Valeurs donnent du sens au collectif. Ces 3 piliers guident la définition de la stratégie et sa mise en œuvre dans notre travail quotidien. Ils sont des éléments essentiels à la réussite et au développement du Groupe. La stratégie est la voie à suivre. Elle définit les actions prioritaires à mettre en place et les ressources à mobiliser pour atteindre les objectifs associés.

STRATÉGIE 2024-2028

PRIORITÉ N°1 Santé et sécurité	PRIORITÉ N°2 Équipe	PRIORITÉ N°3 Satisfaction	PRIORITÉ N°4 Compétitivité	PRIORITÉ N°5 Activité
 <ul style="list-style-type: none"> Améliorer les standards pour la santé et la sécurité des Akwels (activités à risques élevés, ...) ainsi que la sécurité des outils dont l'Informatique Renforcer nos programmes de formation aux bonnes pratiques de santé et de sécurité (stop work, ...) Contrôler la mise en œuvre des standards et la transversalisation des améliorations <ul style="list-style-type: none"> 0 incident 0 accident 	 <ul style="list-style-type: none"> Développer les compétences «AKWEL Academy» : formation au «leadership» des managers pour renforcer l'engagement, la performance et la gestion d'équipes <ul style="list-style-type: none"> Entretien Annuel = 100 % Développer l'engagement «AKWEL Vision Days» : partager la stratégie et la vision du Groupe <ul style="list-style-type: none"> Départ volontaire ≤ 9 % Assurer l'adéquation des ressources à l'activité Promouvoir le développement des carrières et la promotion interne <ul style="list-style-type: none"> Adéquation RH ≥ 88 % 	 <ul style="list-style-type: none"> Développer de nouveaux produits écologiques et fiables <ul style="list-style-type: none"> Matériaux verts > 50 % Positionner les opérateurs et les opérations de production au cœur de nos systèmes Standardiser l'industrialisation des pièces ainsi que les processus de production et de conception des produits Améliorer le processus d'ouverture et de démarrage des nouveaux sites <ul style="list-style-type: none"> Nouveaux sites = 100 % 	 <ul style="list-style-type: none"> Prendre des commandes au prix du marché en atteignant les objectifs de rentabilité¹ Payer la R&D et les nouveaux investissements avec les prix de vente actuels <ul style="list-style-type: none"> ¹ RE/CE > 15 % New EBITDA/CA > 15 % 	 <ul style="list-style-type: none"> Confirmer le potentiel prix/produit par véhicule, quel que soit le type de motorisation <ul style="list-style-type: none"> 300 € de produits/véhicule Développer notre activité sur les nouveaux types de propulsion pour s'adapter aux orientations des marchés Augmenter le Chiffre d'Affaires <ul style="list-style-type: none"> 1,2 Milliards €
<p>ANTICIPATION & RÉOLUTION DES PROBLÈMES</p> <p>FORMATION DES AKWELIS</p> <p>SIMPLE, SOLIDE, FIABLE, FACILE</p> <p>PERFORMANCE & STANDARDS</p> <p>DÉMARCHE RSE «AKWEL being»</p>				

Cette stratégie s'appuie sur la capacité du Groupe à capitaliser sur ses expertises et sa maîtrise des matériaux pour développer de nouveaux produits, l'utilisation croissante de la mécatronique, une organisation en continuelle évolution, la compréhension toujours plus fine des besoins du client et la formation continue de ses équipes.

Le Groupe exerce ses activités dans un contexte en constante évolution avec des enjeux et des intervenants multiples (clients, concurrents, fournisseurs, collectivités locales, investisseurs, etc.). Les risques et les opportunités (passés, présents et futurs) liés à notre environnement sont identifiés, qualifiés et traités afin de maîtriser notre avenir.

8. Une gouvernance garantie d'indépendance

À taille comparable, le Groupe est l'un des rares équipementiers dont la structure reste familiale. 69,7 % du capital du Groupe est détenu par la famille Coutier, dont la deuxième génération est aujourd'hui aux commandes. Soucieux de conserver son indépendance et de refléter ses valeurs dans son organisation, la Société se caractérise par une structure juridique construite autour d'un exécutif restreint, resserré autour d'un Conseil de surveillance, d'un Directoire et d'un Comité exécutif.

Un groupe familial (69,7 % du capital détenus par la famille Coutier) et un projet d'entreprise de long terme



Le Président du Directoire manage :

- le comité exécutif qui assiste le Directoire en formulant avis et recommandations et encourage les échanges et la diffusion transversale des meilleures pratiques entre les branches d'activités du Groupe ;
- les comités de direction Groupe thématiques (sécurité, environnement et énergie ; Qualité ; Engagement ; compétitivité et chiffre d'affaires) ;
- la direction de la performance industrielle dans laquelle sont regroupées les usines par zone géographique ;
- la direction Business Développement qui chapeaute les lignes de produits - refroidissement, dépollution, admission d'air et huile, carburant et régulation, mécanismes et lavage - ainsi que le développement matériaux et produits ;
- les directions transversales, qui apportent assistance et homogénéité, garantissent la cohérence des stratégies et optimisent les ressources ;
- la division Aftermarket dédiée au marché de l'après- vente.

9. Notre histoire

50 ANS D'HISTOIRE... ET ENCORE BEAUCOUP À VENIR !

À l'occasion de ses 50 ans (1972-2022), AKWEL revisite le demi-siècle qui a fondé son histoire.

Un musée virtuel et expérientiel retraçant 50 ans d'aventures industrielles a été créé afin de vous plonger dans notre histoire et de vous faire découvrir nos origines ainsi que nos ambitions pour le futur.

www.akwel.com



Visitez notre musée virtuel et expérientiel <http://www.akwel.com>

10. La place du Groupe dans la mobilité de demain

Dans un marché automobile en pleine révolution qui voit l'écosystème des constructeurs automobiles se modifier en profondeur et de nouveaux types de véhicules émerger, le Groupe met tout en œuvre pour adapter sa stratégie et continuer à offrir à ses clients les solutions novatrices qui leur permettront de se démarquer dans ce contexte en mutation.

Le marché de l'automobile est actuellement confronté à des bouleversements majeurs à moyen terme. Le développement de véhicules totalement repensés, combinant des motorisations multiples, différents degrés d'autonomie et une diversité de configurations et d'utilisations, figurent au premier rang de ces enjeux.

La mondialisation des clients et des projets, la localisation des productions, l'arrivée de nouveaux acteurs, ou encore la hausse des exigences en matière environnementale ou de gestion des risques complètent ce panorama. Dans ce contexte, certains produits seront amenés à évoluer, d'autres à disparaître pour être remplacés par de nouveaux produits et de nouvelles solutions. En revanche, le besoin d'équipementiers performants, sachant combiner qualité et compétitivité, mondialisation des projets et localisation des productions ne fera que se renforcer pour les constructeurs.

11. Notre savoir-faire et nos expertises récompensés.

Chaque année, nos clients récompensent le savoir-faire et les expertises de nos Akwelis* concernant la qualité de nos pièces, notre système d'amélioration continue. Nous sommes également reconnus pour être un fournisseur d'excellence.

Nos politiques et plans d'actions se nourrissent de notre culture de l'amélioration continue. Elles s'incarnent dans notre Système de Management AKWEL qui intègre la qualité, la sécurité des personnes, la sécurité de l'information, l'environnement et l'énergie. Développé et déployé au sein du Groupe, le Système de Management AKWEL regroupe nos meilleures pratiques et outils dans un système unique qui s'applique à l'ensemble de nos équipes dans leurs actions quotidiennes. Nourri des valeurs du Groupe, il nous assure d'atteindre le niveau de performance standard et de satisfaire aux exigences légales, aux normes et réglementations en vigueur chez nos clients et auprès des autorités locales. Il est régulièrement audité en interne et en externe afin de vérifier sa mise en œuvre et de l'améliorer.

Le site de TIMISOARA (Roumanie) a reçu le certificat JLRQ de la part de JAGUAR LAND ROVER

TOYOTA MOTOR EUROPE récompense le site de BURSA (Turquie) pour la qualité des pièces produites et le site de GEBZE (Turquie) pour sa recherche permanente d'amélioration continue en termes de Sécurité.

GENERAL MOTORS a récompensé le site de CADILLAC (USA) avec le Certificat d'excellence 2022, niveau "platinum" et le site d'IXTAC (Mexique) en lui adressant le Prix d'Excellence 2022

UNE DÉMARCHE D'INNOVATION PERFORMANTE

Des équipes dédiées et proches des clients répondant aux besoins de demain

Nouveaux produits et fonctions
 Nouvelles normes environnementales
 Neutralité carbone
 Green material

BREVETS

23 déposés dans le monde en 2023

138 déposés dans le monde ces 5 dernières années

5,9 % du CA consacré à la Recherche et au Développement

Des moyens de calculs, de simulation et d'essais au meilleur niveau mondial.

* salariés AKWEL

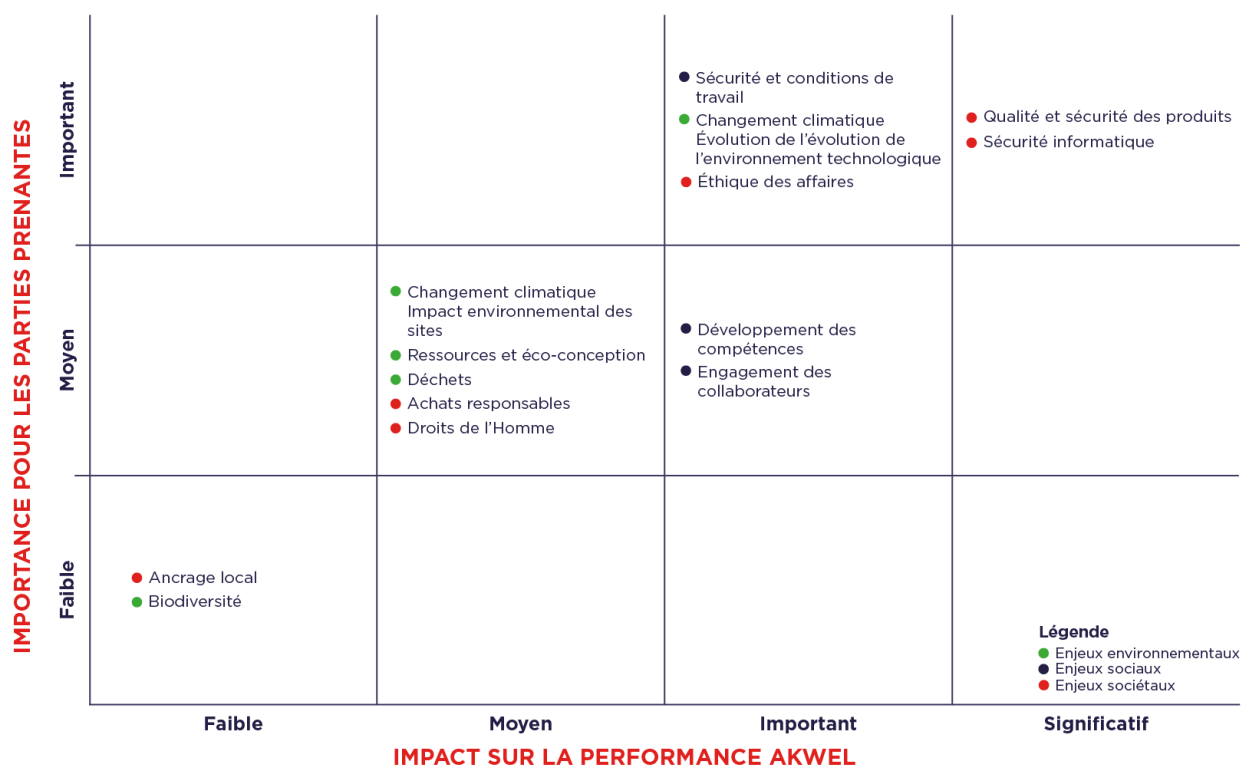
LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX EXTRA-FINANCIERS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Le Groupe a procédé conformément aux articles L. 225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce à la revue de ses principaux risques extra-financiers à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux.

Les principaux enjeux extra-financiers d'AKWEL ont été identifiés en réalisant une analyse des exigences du secteur de l'équipement automobile. Nous avons sélectionné 14 principaux enjeux que nous avons hiérarchisés suivant leur importance pour nos parties prenantes et leur impact sur la performance globale d'AKWEL. Ces enjeux sont présentés dans la grille de matérialité.

Les principaux risques ayant un impact financier et les réponses apportées par le Groupe sont détaillés dans la rubrique 1.7. Facteurs de risques du rapport annuel.

1. Grille de matérialité

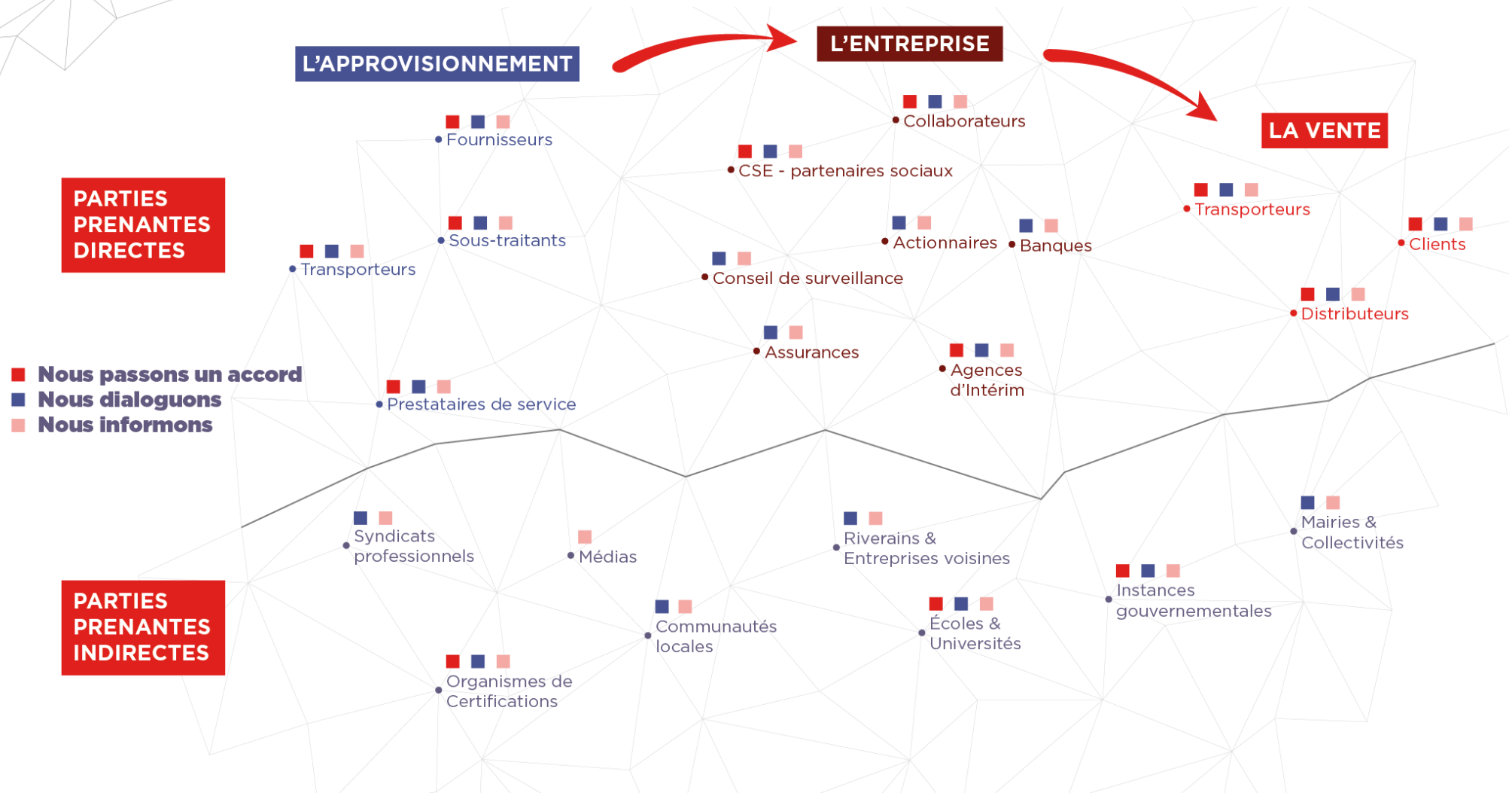


De par ses activités, le Groupe a peu d'impact sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire et la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable. Les activités du Groupe n'ont également pas d'impact direct sur le bien-être animal.

Le Groupe n'a pas d'action visant à promouvoir le lien nation-armée et à soutenir l'engagement dans la réserve.

2. Cartographie des parties prenantes

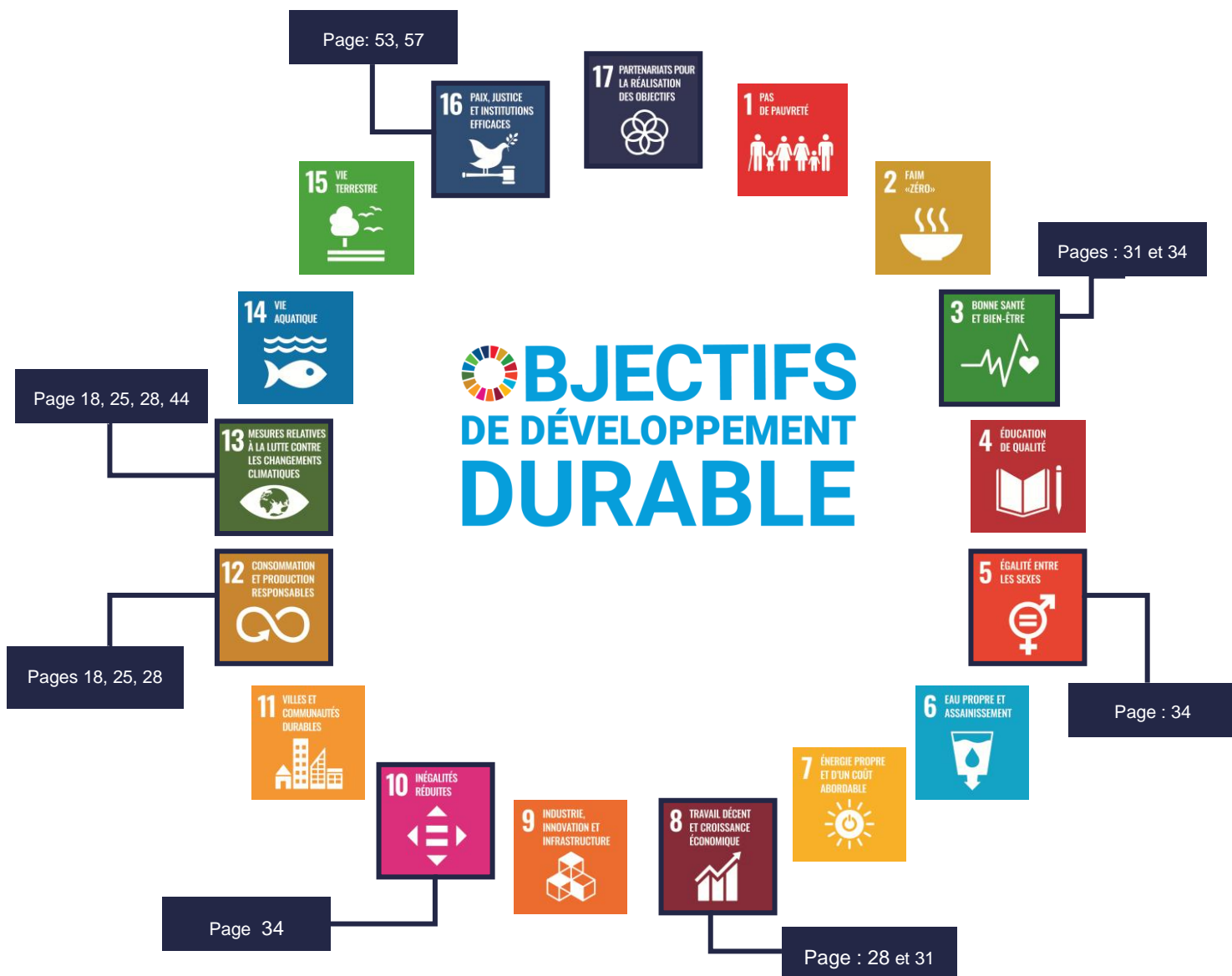
Le schéma ci-dessous recense les parties prenantes avec lesquelles AKWEL entretient des relations et les modalités de dialogue pour chacune d'entre elle.



3. Objectifs de Développement Durable des Nations unies (ODD)

En 2015, les membres des Nations Unies ont défini 17 objectifs de Développement Durable qui appellent à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – et donnent la démarche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le Groupe se concentre sur 7 des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



4. Méthodologie d'analyse des données

Les indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux sont collectés auprès de chaque entité du Groupe conformément au mode opératoire décrit dans le système de management AKWEL.

Ces données font ensuite l'objet d'une vérification de robustesse/cohérence lors de la consolidation faite par les équipes du siège social.

Sauf exclusion précisée, le périmètre couvert par le rapport extra-financier s'étend à l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale.

La méthodologie utilisée suit les directives du GHG Protocol. Les scopes 1 et 2 sont consolidés, l'année de référence pour le Groupe est 2021.

Depuis 2021, notre outil de consolidation nous permet également de suivre le scope 3 concernant les activités en amont liées aux achats de biens et services. Nous suivons principalement nos consommations de matières plastiques (process et emballages), de caoutchouc et de métal. Bien que notre méthodologie actuelle ne s'appuie pas sur des facteurs d'émissions précis, nos évaluations montrent que le scope 3 est le premier contributeur en tCO₂e pour le Groupe. Les calculs seront affinés dans les prochaines études avec la contribution de nos fournisseurs et le périmètre des catégories des émissions indirectes sera élargi.

5. Notre engagement "AKWEL being"

Prêt à relever le défi du développement durable et de la transition énergétique, AKWEL est une entreprise Responsable et Socialement Engagée (RSE) qui affirme son investissement pour un futur préservé. Sa démarche "AKWEL being" met en lumière les actions déployées depuis de nombreuses années et précise les orientations définies en matière de réduction énergétique, de sécurité (notamment démarche STOP WORK), d'éco-innovation, de développement de l'autonomie de ses collaborateurs "GRANDIR+" et de son programme "AKWEL being at Work" pour accompagner les salariés à s'impliquer davantage dans leurs missions et pour leur apporter une meilleure qualité de vie au travail et un bien-être au quotidien.



CDP SCORE REPORT
WATER SECURITY 2023 C-
CLIMATE CHANGE 2023 C

AXE 1



"AKWEL being"
DURABLE



RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT



ÉCO-INNOVANT



ORIENTÉ VERS
LE CLIENT

5.1. "AKWEL being" respectueux de l'environnement

"



L'ensemble des directions d'AKWEL est impliqué dans la démarche Responsabilité Sociétale et Environnementale, ces sujets sont sources d'enthousiasme et d'engagement pour l'amélioration continue.

Gilles Kern
 Directeur DQSE2 "

"

Notre politique industrielle prend en compte l'absolue nécessité de réduire notre empreinte carbone depuis la phase de développement des produits, leur industrialisation et leur mise en production.

Frédéric Marier
 Directeur de la Performance industrielle



"

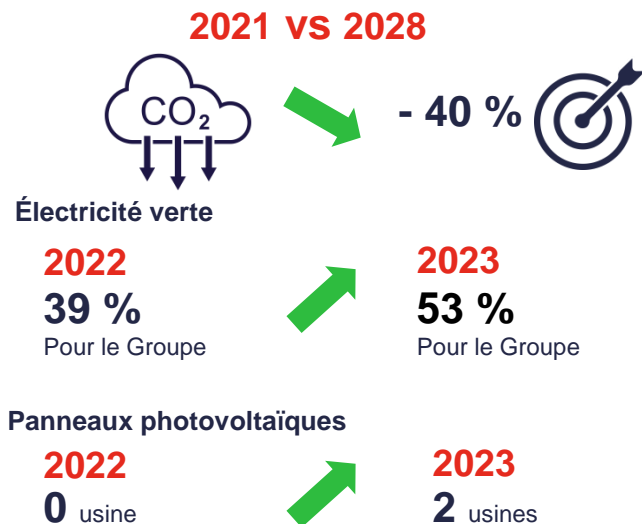
OBJECTIFS

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

ET

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Réduction des émissions carbonées

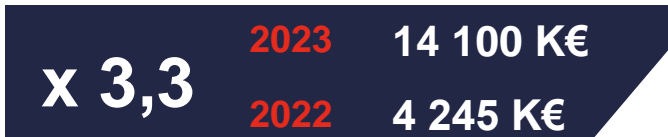


Consommation de ressources























*Marge Brute de Production

Investissements pour prévenir des conséquences sur l'environnement



Recyclage et valorisation des déchets



OBJECTIFS	ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2028	ODD
Réduire les émissions de CO ²	Contractualiser la fourniture d'électricité verte par pays et usine	% électricité verte/total	70 % en consolidation Groupe	 
	Installer des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité sur les usines	% électricité verte/total	5 % de la consommation Groupe	 
	Réduire la consommation d'électricité/Marge brute de production***	KWH élec/MBP ²	Voir Intensité énergétique Groupe et émission CO ²	 
	Réduire la consommation de gaz naturel/Marge brute de production**	KWH Gaz/MBP ²		 
	Développer une alternative électrique aux boilers à gaz pour les usines transformant du caoutchouc***	KWH Gaz / MBP ²	-50 % des boilers ¹	 
	Supprimer les process consommant du fuel industriel	KWH Fuel/MBP ²	0 ¹	 
	Réduire les émissions de CO ² par le mix énergétique électricité et gaz naturel**	Tonnes CO ² /MBP ²	-40 % ¹	 
Réduire la consommation d'eau	Réduire la consommation d'eau par la modernisation des circuits de refroidissement des usines transformant du caoutchouc	M3 / MBP ²	-20 % ¹	 
Réduire la production de déchets	Réduire la production de déchets (standardisation produits et réduction du nombre de démarrages de production et des rebuts)****	Tonnes/MBP ²	-15 % ¹	 
Recycler et valoriser des déchets	Augmenter le taux de recyclage et valorisation des déchets autres que le métal : plastique et caoutchouc	% des déchets de production	95 % ¹	 

¹ par rapport à 2021

² Marge Brute de Production

* Les délais de mise en œuvre dépendent de l'aptitude des pays à fournir de l'électricité verte d'origine nucléaire, solaire, éolien Nous avons un suivi spécifique des stratégies des énergies vertes pour les pays suivants : République Tchèque, Turquie, Maroc, Tunisie, Inde, Chine, Portugal, Roumanie, États-Unis, Thaïlande.

** La réduction de la consommation d'électricité par K€ de Marge Brute de Production pourrait être impactée par la réduction de l'utilisation du gaz naturel sur certains process au bénéfice de process utilisant de l'électricité.

*** Le développement d'une alternative électrique aux boilers à gaz devra apporter un gain sur le facteur d'émission de l'usine concernée. L'évolution des produits pour les canalisations de refroidissement des véhicules électriques (utilisation de matières plastiques en remplacement du caoutchouc) sera favorable à la réduction de la consommation de gaz naturel car les process de formage utilisent des fours électriques.

**** La standardisation consiste à réduire le nombre de structures des tuyaux caoutchoucs. La réduction du nombre de démarrage impacte la production des rebuts au démarrage => campagne économique de production. La réduction des rebuts de production est managée par les plans d'actions des usines en phase série (produits existants) et en validation des performances lors du démarrage de production depuis l'industrialisation jusqu'au ramp-up.

Les ressources utilisées dans les process AKWEL sont essentiellement l'électricité, le gaz naturel et l'eau.

Nous agissons sur 2 facteurs :

- les consommations intrinsèques des équipements ;
- les consommations liées à l'activité (dans le sens volume de production).

Les consommations intrinsèques des équipements

Le Groupe a défini des standards d'équipements applicables à toutes les usines. Le parc de presses d'injection plastique est passé de presses hydrauliques à des presses électriques ou hybrides. Tout nouvel investissement (nouveaux projets ou renouvellement d'équipements) est réalisé sur le catalogue des standards AKWEL.

Les autoclaves (équipements nécessaires à la vulcanisation des caoutchoucs très utilisés dans le transfert de fluides) répondent à un standard proposant 3 dimensions adaptées au niveau d'activité des usines.

Les consommations liées à l'activité

Dès la phase de conception et d'industrialisation d'un produit, la prise en compte du takt time permet de dimensionner l'outillage au juste nécessaire avec notamment des outillages 1 empreinte placés sur une presse de petite taille et une production en continu (réduction des changements de fabrication et consommation d'énergie au démarrage de la production).

S'appuyant sur une philosophie de couverture de stocks en produits finis (et non pas sur une production au juste à temps), la Direction de la Performance industrielle a mis en place des modes opératoires et méthodologies visant à rendre plus efficiente la production des usines. Les stocks de produits finis permettent d'amortir les fluctuations des besoins des clients et les aléas de fabrication.

Les indicateurs associés portent sur les consommations de ressources par rapport à la marge brute de production.

Entre 2018 et 2023, les consommations en électricité, gaz et eau ont évolué respectivement de -16 %, -24 %, -22 %, la production de déchets a baissé de -19 %.

5.1.1. Ramasse des déchets sur les sites

Tous les sites ont mis en place des contrats avec des prestataires pour le ramassage des déchets avec des règles de tris et de valorisation. Un suivi mensuel et une consolidation semestrielle sont en place afin de suivre les quantités de déchets générés et la part recyclée et valorisée.

5.1.2. Informations environnementales

Nous proposons à nos clients des solutions ou des concepts innovants visant à apporter des réponses aux enjeux environnementaux (allègement, dépollution) et énergétiques (production localisée, recyclage).

Afin de protéger la biodiversité et les écosystèmes, la diminution de notre impact environnemental et l'économie des ressources naturelles font partie intégrante de nos activités. Les différentes solutions et matériaux possibles lors du développement (utilisation de ressources durables, recyclage des produits) sont identifiés dès la phase de conception des produits.

Notre stratégie de production localisée, en réduisant les transports ainsi que les opérations logistiques polluantes impactant le changement climatique, contribue à réduire la note environnementale et énergétique globale des produits.

Chacune de nos implantations a pour objectif d'agir en industriel responsable en réduisant les consommations énergétiques, les rejets et les rebuts. La politique et les objectifs environnementaux et énergétiques associés sont ajustés et définis localement en tenant compte des particularités de chaque site.

L'ensemble des sites de production du Groupe est certifié ISO 14001. Le Groupe se fixe des objectifs chiffrés tous les ans. Ils sont définis et déclinés pour chaque site. Ils sont présentés et validés durant la Revue de Direction QSE2 de l'entité concernée.

Les informations communiquées ci-dessous portent sur l'ensemble des sites de production du Groupe.

En septembre 2022, le Président du Directoire a décidé d'enrichir le Comité mensuel de management Groupe sur la Sécurité avec des sujets Environnement et Énergie.

Consommations des ressources

Consommations	2023	2022
Eau (m ³)	720 482	782 102
Matières plastiques (tonnes) *	14 735	13 756
Matières métalliques (tonnes) *	21 960	17 477
Matières caoutchouc (tonnes) *	18 534	22 208
Électricité (MWh)	98 547	96 554
Gaz (MWh)	131 164	137 521
Fuel (MWh)	2 842	3 103

(*) Tonnes achetées en 2023 sur la base des commandes ouvertes.

Déchets

Déchets	2023	2022
Déchets industriels non dangereux (tonnes)	21 237	15 767
Déchets industriels dangereux (tonnes)	1 684	1 402
Taux de recyclage et valorisation des déchets	85,7 %	79 %

Sur l'année 2023, nous avons observé une hausse de la quantité globale de déchets générés au sein de nos usines, en lien avec l'augmentation de notre activité. Cette hausse a concerné la matière plastique et le métal alors que notre consommation de caoutchouc a baissé ce qui nous a permis d'améliorer notre proportion de déchets recyclés ou revalorisés.

Depuis 2018, nous poursuivons la réduction de la génération de déchets. L'économie circulaire fait partie de la stratégie du Groupe et va être un des leviers d'amélioration du taux de déchets recyclés/valorisés.

Changement climatique : les rejets de gaz à effet de serre – adaptation aux conséquences du changement climatique

Suite à la mise en place d'un outil de consolidation de notre bilan carbone en 2021 (selon la méthode du GHG Protocol), le Groupe a pu consolider son bilan couvrant les Scope 1 et Scope 2 du protocole. L'outil ayant été optimisé tout au long de l'année 2021, il a permis d'obtenir un bilan 2023 relativement complet sur le périmètre global du Groupe comparable à 2021, à l'exception de deux bureaux administratifs et commerciaux, mais dont les consommations sont négligeables à l'échelle du Groupe.

Bilan carbone (en tonnes de CO ₂ e)	2023	2022
Scope 1 : émissions directes	28 258	28 743
Scope 2 : émissions indirectes	28 623	29 463
TOTAL	56 881	58 206

Afin d'adresser au mieux les challenges associés au changement climatique, le Groupe s'appuie sur les données 2021 pour renforcer sa stratégie environnementale.

Les émissions du scope 1 ont diminué grâce à la réduction de consommation de gaz naturel. Les émissions du scope 2 ont diminué principalement grâce aux évolutions des facteurs d'émissions des pays compte tenu du mixe de production d'énergie. Courant 2022, des plans d'actions d'économie d'énergie ont été initiés sur chacun de nos sites.

Le Groupe a une démarche de management de l'énergie certifiée selon l'ISO 50001 sur 6 sites français (Beaurepaire, Champfromier, Monteux, Nesle, Romans et Vieux-Thann) dans le but d'optimiser la performance énergétique et de réduire ses émissions de GES.

Depuis janvier 2022, nous engageons des démarches de développement d'utilisation d'énergie verte notamment sur l'électricité.

En 2023, le scope 3 de l'année 2022 a été consolidé pour le périmètre France avec la méthode des ratios monétaires. Cette méthode, bien que présentant un fort taux d'erreur, nous a permis de confirmer que ce scope représente la majorité des émissions du Groupe à hauteur de 90 % des émissions totales.

Le facteur d'émission pris en compte par chaque usine se base sur la source d'énergie utilisée. Pour l'électricité ce facteur dépend du mode de production (nucléaire, éolien, photovoltaïque, hydraulique, charbon, etc.).

En 2023, nos contrats de fourniture d'électricité évoluent pour utiliser des sources vertes. Ils sont 100 % verts dans nos usines au Mexique, en Chine et dans notre nouvelle implantation en Bulgarie. Nous continuons cette démarche de contractualisation pour les autres pays. Notons que certains pays ont déjà des facteurs d'émissions faibles (Suède et France).

De plus, nous développons la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les ombrières de nos parkings de nos usines, cette initiative pouvant permettre la production de 10 à 15 % de notre consommation d'électricité.

En 2023, certains sites ont commencé à installer des panneaux photovoltaïques sur leur parking (Juarez et Ixtac au Mexique).

Le gaz naturel est l'autre source d'énergie importante pour le Groupe. L'évolution de nos produits en caoutchouc pour des thermoplastiques nous permet d'utiliser plus d'électricité verte au détriment du gaz naturel dont le facteur d'émission n'évolue pas de par sa nature.



Site de Juarez (Mexique)

Mesures d'économie d'énergie

Fin 2022, il a été décidé de standardiser, sur tous les sites, le plan d'amélioration continue sur les économies d'énergie :

- nomination sur tous les sites d'un référent énergie ;
- mise en place de rondes énergie régulières et traitement des écarts ;
- contrôle et analyse des consommations d'énergie ;
- 4 posters sur les bonnes pratiques pour économiser l'énergie ont été diffusés pour sensibiliser les Akwelis* ;
- 9 axes ont été définis pour structurer le plan d'amélioration continue :
 - éclairage,
 - chauffage et climatisation,
 - process,
 - organisation,
 - comportements,
 - contrôles,
 - communication,
 - énergie verte,
 - énergie fossile

* salariés AKWEL

Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité

Aucun des sites du Groupe n'est situé dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité. Leurs activités ont un impact limité sur les milieux naturels environnants. Ces derniers sont évalués au travers des analyses de risques de chaque entité.

Le Groupe collecte et/ou traite l'ensemble de ses déchets qui peuvent avoir un impact sur la biodiversité.

Les nuisances sonores et olfactives

Les sites réalisent régulièrement des mesures de bruit émis vers l'extérieur des usines conformément à réglementation locale applicable. Ces dernières sont évaluées au travers des analyses de risques de chaque entité.

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans l'activité du Groupe. En effet, les activités industrielles des sociétés du Groupe concernées ne sont généralement pas génératrices d'odeurs. Le Groupe n'a pas connaissance de plainte formulée à ce sujet.

L'organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences sur l'environnement

En fonction des analyses de risques faites sur chaque site, les situations d'urgence associées ont été identifiées. Dans la majorité des cas, il s'agit des risques de déversements, d'incendie ou d'explosion. Pour chaque situation d'urgence, les démarches afin de réagir ainsi que les moyens de prévention sont identifiés, répertoriés et formalisés au sein du plan de sécurisation ou d'un autre document. Ils sont testés périodiquement, dans la mesure du possible sur l'ensemble du personnel.

De plus, la procédure Maitrise opérationnelle QSE2 a renforcé les obligations suivantes :

- identifier dans le plan de sécurisation, la maîtrise des risques qui peuvent stopper la livraison du client (y compris incendie, pollution grave du milieu naturel, inondation...);
- interdire de fumer ;
- utiliser un plan de prévention pour les travaux dangereux et du permis de feu ;
- avoir des bacs de rétention sous tous les stockages de produits liquides polluants ;
- avoir des kits de déversement en cas de déversement de produits polluants à différents points de l'usine et des résines sur le sol dans la majorité des zones de production ;
- avoir des équipes d'intervention en cas d'incendie ;
- vérifier la mise en œuvre de ces « consignes » par la réalisation de LPA.

En 2022, les sites Français (Champfromier, Vieux-Thann, Romans, Beaurepaire, Gournay, Monteux, Villieux, Condé, Vannes) ont fait l'objet d'un audit sur la maîtrise des granulés plastiques industriels et ont obtenu leur certificat de conformité, publié sur le site internet du Groupe. Fin 2022, l'ensemble des instructions et mesures de protections qui ont permis l'obtention de ces certificats ont été déployés à l'ensemble des sites AKWEL utilisant des granulés plastiques industriels.

Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité du Groupe sur l'environnement

(en milliers d'euros)	2023	2022
Investissements pour prévenir des conséquences sur l'environnement	14.100	4.245

Dès 2019, divers investissements ont été faits afin d'installer des centres de traitement des eaux usées pour nettoyer les eaux usées avant de les rejeter dans les réseaux locaux. Le remplacement ou l'achat d'équipement a une meilleure efficacité énergétique, ainsi que divers coûts liés à la gestion des déchets (traitement, stockage).

En parallèle, les sites de production ont également engagé des dépenses pour mieux optimiser leurs consommations énergétiques que ce soit en réalisant des études pour qualifier leurs performances énergiques et identifier les pistes d'amélioration ou en finançant des installations suite à ces études (installation de nouveaux luminaires à LED, installation de nouveaux équipements de rétention en cas de fuite, achat d'équipements pour le recyclage et tri des déchets).

En 2023, 14 100 K€ ont été investis dont 8 400 K€ en presses d'injection électriques et 5 600 K€ en lignes d'extrusion pour les canalisations de refroidissement de véhicules électriques.

Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement et d'énergie

Le Groupe possède un système de management intégré englobant les dimensions Qualité, Sécurité, Environnement, Énergie et Sécurité de l'information.

Des audits internes du système de management sont menés annuellement sous l'impulsion de la Direction QSE2 sur l'ensemble des entités du Groupe (lignes de produits, sites de production et directions transversales).

Des audits tierce partie du système de management sont menés par un organisme de certification indépendant, Bureau Veritas, avec :

- IATF 16949 et ISO 9001 : Certification de l'ensemble de nos sites de production et de nos lignes de produit à l'exception du site de Bressolles certifié uniquement ISO 9001 ;
- ISO 14001 : Certification de l'ensemble de nos sites de production et de nos lignes de produit à l'exception du site de Bressolles
- ISO 50001 : 6 sites français (Beaurepaire, Champfromier, Nesle, Monteux, Romans, Vieux-Thann)
- ISO 27001 : en 2024, certification du Siège et évaluation TISAX pour 6 sites à l'international.

La formation et l'information des salariés sur l'environnement

Dans le cadre du système de management, la sensibilisation à l'environnement et à la consommation d'énergie de l'ensemble du personnel présent sur site est incluse dans les pratiques et modes de fonctionnement du Groupe.

5.1.3. Comité de la Responsabilité Sociale, Environnementale et sociétale (RSE) et des rémunérations

Le Conseil de surveillance du Groupe a décidé au cours de sa séance du 10 février 2022 d'étendre dans le champ de responsabilité du Comité des rémunérations les questions de Responsabilité Sociale, Environnementale et sociétale et de modifier son nom afin de refléter ces nouvelles attributions. La première réunion du Comité RSE et des rémunérations est intervenue le 25 mars 2022.

La composition, le fonctionnement et les missions du comité RSE et des rémunérations sont présentés dans la rubrique 2.3.1.2. Comité de la Responsabilité Sociale, Environnementale et sociétale (RSE) et des rémunérations du rapport annuel 2023.

Un comité de management Groupe sur la santé, la sécurité des personnes et des outils, l'environnement et l'énergie se réunit tous les mois sous la présidence du Président du Directoire et le pilotage du Directeur QSE2.

Un comité de management Groupe sur les Ressources Humaines se réunit tous les mois sous la présidence du Président du Directoire et le pilotage du Directeur RH.

Ces comités évaluent la performance, l'avancement des actions et prennent les décisions nécessaires si besoin. Des comptes-rendus sont rédigés.

5.2. "AKWEL being" éco-innovant

"



Le Groupe AKWEL est à l'écoute du marché automobile afin de contribuer au développement des véhicules du futur : avec une mobilité plus respectueuse de l'environnement, plus durable, plus responsable et en lien avec les enjeux écologiques de demain.

Nicolas Coutier
 Directeur Business Development

"

OBJECTIFS

CONCEVOIR DES PRODUITS
ÉCOLOGIQUEMENT
RESPONSABLES

ET

RECYCLER LES PRODUITS EN FIN
DE VIE



Matières vertes

2024
10 %

Sur tous nos sites



2028
30 %

Sur tous nos sites

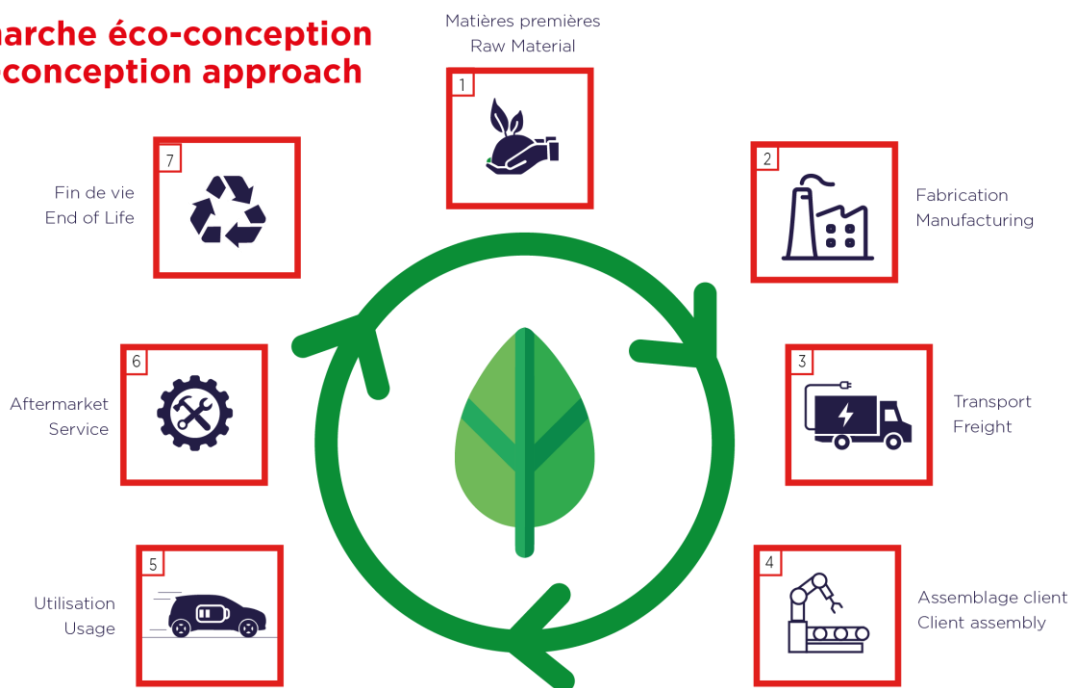
ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2028	ODD
Augmenter la quantité de matières vertes dans les nouveaux projets	%	30 %	
Les autres actions et KPI sont liés aux objectifs de l'axe 1.1 "AKWEL being" respectueux de l'environnement			

5.2.1. La démarche d'éco-conception

Depuis 2018, une démarche d'éco-conception a été mise en place et s'applique à tous les produits conçus ou modifiés par le Groupe. Cette démarche d'éco-conception s'inscrit dans une démarche de développement durable en permettant la prise en compte des impacts environnementaux des pièces conçues par le Groupe, ceci tout au long du cycle de vie de ces produits.

- augmenter la durée de vie des produits ;
- minimiser l'impact de matières premières ;
- réduire les consommations d'énergie ;
- intégrer les contraintes de fabrication ;
- diminuer l'impact du transport ;
- agir sur l'utilisation ;
- penser à la fin de vie dès la conception.

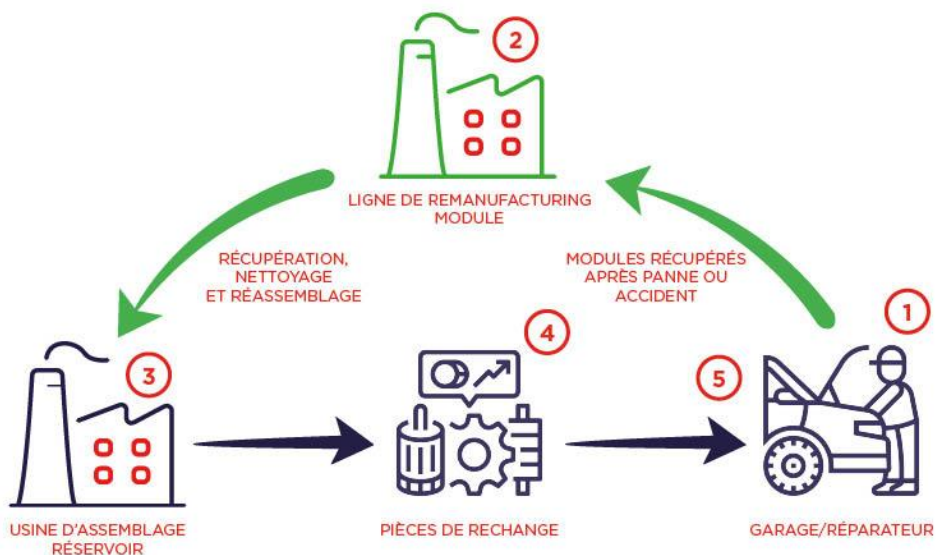
Démarche éco-conception
Eco-conception approach



Une veille est faite sur les matériaux éco-responsables dont les matériaux biosourcés pour mieux répondre au besoin de nos clients et à l'utilisation de matériaux recyclés afin de minimiser l'utilisation de nouvelles ressources.

5.2.2. Le projet "REMANufacturing" : l'économie circulaire

AKWEL a mis en œuvre une économie circulaire pour limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental à tous les stades du cycle de vie d'un produit. Cela s'appuie sur différents facteurs parmi lesquels l'augmentation de la durée de vie des produits grâce au réemploi, à la réparation et à la réutilisation de ces produits. Cette économie circulaire est appelée "REMANufacturing".



5.2.3. Matériaux vert

Depuis 2021, AKWEL s'est mis dans une dynamique de trouver des solutions écologiquement responsables pour ces nouveaux produits et, en particulier, d'intégrer des matériaux verts pour chaque produit dédié aux véhicules de demain concernant le caoutchouc, plastique et métal. Des projets sont encours et verrons le jour en production courant 2025 permettant de réduire notre empreinte carbone.

5.2.4. Optimisation de la régulation thermique

Avec la nouvelle norme EURO 7 et les nouvelles exigences sur la durabilité des batteries, AKWEL s'est mis à la recherche de produits permettant d'améliorer la régulation de batteries sur les circuits de régulations et les pièces de structures.

5.3. "AKWEL being" orienté vers le client



La satisfaction de nos clients est au centre de nos préoccupations, toutes les équipes ont à cœur de porter cette responsabilité, en appliquant et respectant notre Système de Management et en pilotant des actions d'amélioration. Le progrès n'a pas de fin !

Gilles Kern
 Directeur DQSE2

"La satisfaction de nos clients est au cœur de la stratégie de notre Groupe. Nous les accompagnons dans leur transition énergétique pour le développement et la production de véhicules respectueux de l'environnement.



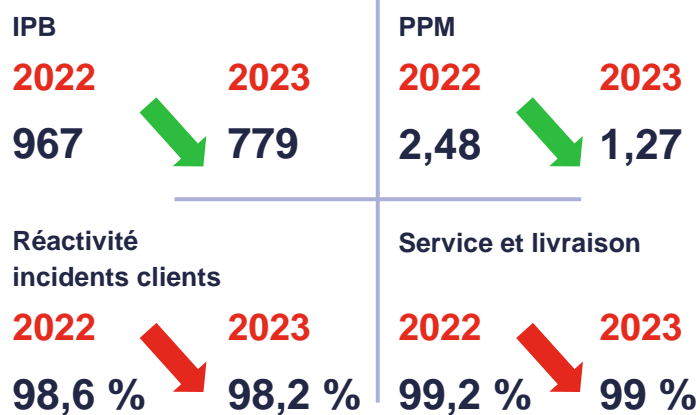
Ludovic Mercier
 Directeur Marketing et Ventes

OBJECTIFS

AMÉLIORER LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS

ET

LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS



ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2028	ODD
Réduire le nombre d'incidents/milliard de pièces livrées	IPB	≤1 000	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Réduire le nombre de pièces non conformes/million de pièce livrées	PPM	≤2	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Améliorer la réactivité de traitement des incidents	%	≥92	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Améliorer le taux de service et livraison	%	≥99	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Réduire le montant des retours-garantie	%	-67 % par rapport à 2022	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La satisfaction des clients, le respect de l'environnement et la préservation des ressources énergétiques sont au centre de nos préoccupations et de nos actes quotidiens.

Le Groupe propose des solutions toujours plus fiables et plus compétitives à ses clients. La qualité des produits et des solutions que nous fournissons est notre priorité avec pour objectif d'être en dessous des 1 000 IPB¹ et des 2 PPM² en 2025 pour la qualité à neuf et nous souhaitons diviser par trois le montant de nos retours garantie d'ici 2028 par rapport à 2022. Ancrée depuis toujours au cœur de notre projet d'entreprise, la culture de la performance, de l'efficacité, du résultat et de la satisfaction client est le moteur du développement et de la progression du Groupe.

Le Système de Management AKWEL, Qualité, Sécurité, Environnement et Énergie et Information, développé et déployé au sein du Groupe, regroupe nos meilleurs outils et pratiques dans un système unique qui s'applique à l'ensemble de nos équipes dans leurs actions quotidiennes. Basé sur la philosophie 2S2F (Simple, Solide, Fiable, Facile) et nourri des valeurs du Groupe, il nous assure d'atteindre le niveau de performance standard attendu par nos clients partout dans le monde et de satisfaire aux exigences légales, aux normes et réglementations en vigueur des clients, des autorités locales et des référentiels ISO 9001, IATF 16949, ISO 14001, ISO 50001, ISO 45001, ISO27001 et TISAX. Ce Système de Management est régulièrement audité en interne et en externe afin de vérifier sa mise en œuvre et de l'améliorer.

Le Groupe exerce ses activités dans un contexte en constante évolution avec des enjeux et des intervenants multiples (clients, concurrents, fournisseurs, collectivités locales, investisseurs...). Les risques et les opportunités (passés, présents et futurs) liés à notre environnement sont identifiés, qualifiés et traités afin de maîtriser notre avenir. La mesure permanente de l'efficacité et de la performance de notre Système de Management ainsi que notre maîtrise des risques nourrissent et portent notre culture de l'amélioration continue.

¹ IPB : nombre d'incidents déclarés par le client par milliards de pièces livrées.

² PPM : nombre de pièces non-conformes par millions de pièces produites.

AXE 2



"AKWEL being" HUMAINEMENT ENGAGÉ



TOP-SÉCURITÉ



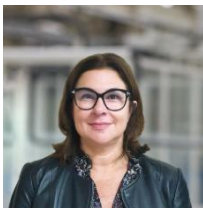
SOCIALEMENT
ENGAGÉ



LOCALEMENT
ENGAGÉ

5.4. "AKWEL being" top-sécurité

"



La sécurité de l'information est au cœur de nos priorités et chacun est acteur pour garantir la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité de nos informations.

Véronique Guiboud-Ribaud
 Directrice des Systèmes d'Information

"

"

La santé et la sécurité des personnes et des outils est la première priorité du Groupe. Nous sommes tous responsables et avons tous le pouvoir d'arrêter une situation douteuse ou potentiellement à risque.

Gilles Kern
 Directeur DQSE2



"

OBJECTIFS

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES HOMMES ET DES OUTILS

ET

RENFORCER LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Santé & Sécurité

Taux de fréquence



Taux de gravité



Sécurité informatique

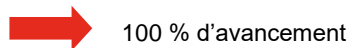


Certification à la norme ISO/IEC 27001 et au label TISAX

2024 Siège social + 6 sites

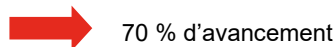
PHASE 1

Audit de maturité et cadrage du projet



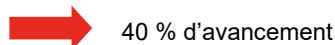
PHASE 2







Intégration du SMSI à notre système de management de la qualité
 Mise en place des outils pour les contrôles de sécurité



PHASE 3

Planning de déploiement du SMSI et des contrôles associés sur tous les sites.



OBJECTIFS	ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2023	ODD
Renforcer la sécurité des hommes et des outils	Poursuivre le plan d'actions pour la réduction des accidents	Taux de Fréquence Taux de Gravité	≤2,9 ≤0,15	 
Renforcer la sécurité informatique	Analyser les risques sur chaque site et traitement avec les standards définis par l'IT	% avancement plan d'action de traitement des risques IT	95 %	
	Déployer le module de formation standard "sensibilisation à la cybersécurité pour tout le personnel"	% employés sensibilisés à la Cybersecurité	100%	
	Mettre en oeuvre la démarche certification ISO 27001 pour le siege et TISAX pour les sites	Notification client d'un incident cybersécurité	0	
	Améliorer le temps d'indisponibilité du système d'information	K€	≤80 K€	

5.4.1. Renforcer la sécurité des hommes et des outils

Depuis septembre 2021, le Groupe a mis en place un Comité de direction Groupe sur la Sécurité. Il est présidé par le Président du Directoire, piloté par le Directeur QSE2 qui a proposé les membres participants permanents. Ce comité peut aussi faire appel à des participants occasionnels en fonction des sujets et des besoins.

En septembre 2022, le Président du Directoire a décidé d'intégrer à ce Comité les thèmes Environnement et Énergie.

Son objectif est de piloter la sécurité des personnes et des biens, ainsi que les sujets Environnement et Énergie, dans toute l'organisation du Groupe et ainsi ne pas avoir uniquement une vue et un travail par département ou processus. Le Comité décide des groupes de travail à engager pour faire progresser le Groupe et valide au besoin les conclusions, les actions et les décisions proposées. Les Groupes de travail, transversaux, pluridisciplinaires ou par département selon les thèmes, traitent les sujets. Le Comité se réunit une fois par mois et suit un agenda standardisé (présentation des résultats, analyse des événements significatifs, suivi des escalades, avancement des Groupes de travail, validation, décision, point de situation Covid-19, Environnement, Énergie).

L'ensemble des sujets (sécurité des personnes, sécurité informatique, sécurité des outils, des bâtiments, Environnement, Énergie, etc.) est maintenant intégrés dans ce comité.

En 2022, les thèmes suivants ont été travaillés et les standards correspondants ont été progressivement déployés en 2023 et se poursuivront sur 2024 :

- élaboration d'une démarche STOP WORK : tout employé du Groupe est responsable et doit faire arrêter toute situation estimée dangereuse ;
- renforcement de la culture sécurité : construction d'un programme d'accueil et sensibilisation des nouveaux arrivants, des visiteurs, mise en place des supports adéquats standards ;
- identification des activités à hauts risques et définition des comportements et actions obligatoires pour tous, règles d'or ;
- sécurité machines et commandes manuelles, interférence avec pièces en mouvement et/ou parties sous énergie : transversalité des meilleures pratiques répondant aux standards les plus exigeants, déploiement ;
- structuration pour répondre au CDP et à Ecovadis ;
- management visuel et port des équipements de protection.

Le Groupe utilise un registre sécurité standard digital pour toutes les entités du Groupe. Ce registre permet maintenant d'avoir une score card dynamique mise à jour toutes les semaines, avec les résultats accidents avec arrêt, sans arrêt et incidents et d'en tirer des priorités d'actions.

Le Groupe a obtenu la certification ISO 45001 de 3 sites en 2022 : d'Orizaba (Mexique), Ixtac (Mexique) et Juarez (Mexique). Cette démarche s'est faite dans une logique Groupe, avec une approche en cours de généralisation à tous les sites, en s'appuyant sur notre système de management intégré. La certification du site de Ningbo (Chine) a été engagée en 2023 pour aboutir début 2024. Nous prévoyons de poursuivre cette démarche.

Par ailleurs, le département IT s'est doté d'une organisation et de moyens structurés pour renforcer la prise en compte de la cybersécurité et réduire le risque. Des indicateurs de surveillance et de performance ont été mis en place ainsi que les actions appropriées. Le Groupe poursuit sa démarche de certification ISO 27001 ciblée pour début 2024.

Sécurisation des usines : le Groupe poursuit son programme de sprinklage des usines pour celles qui n'étaient pas équipées de ce système de protection contre le feu.

Les travaux sont en cours de finalisation sur les usines de Rayong (Thaïlande) et Champfromier (France). Le projet pour l'usine de Juarez (Mexique) a été lancé, celui concernant l'usine d'Orizaba (Mexique) a été décalé en 2024.

Sécurité et conditions de travail

La santé et la sécurité est notre priorité, au cœur de tous nos processus, chaque jour, dans chaque geste. Toute personne intervenant au sein du Groupe (employé, prestataire, fournisseur...) doit évoluer dans un environnement de travail sain et sûr. La politique de Santé et Sécurité au travail et les objectifs associés sont ajustés localement en tenant compte des particularités de chaque site. Dans cette volonté affirmée d'amélioration continue en matière de santé et sécurité, nous avons pour objectif en 2028 d'avoir un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt inférieur à 2,9 et un taux de gravité à 0,15. Notre ambition étant de poursuivre notre trajectoire pour être inférieur à 1 en taux de fréquence et viser le 0 accident. En 2023, nous avons eu 55 accidents avec arrêt.

Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité	2023	2022
Taux de fréquence	2,55	4,09
Taux de gravité	0,12	0,14

La formule utilisée pour le taux de fréquence est le nombre d'accidents de travail avec arrêt divisé par les heures travaillées et multiplié par 1.000.000. Le taux de gravité correspond au nombre de jours d'arrêt divisé par le nombre d'heures travaillées et multiplié par 1000.

5.4.2. Renforcer la sécurité informatique

La sécurité de l'information est aussi au cœur des préoccupations du Groupe.

Initiés en 2021, des projets structurants ont été mis en œuvre pour sécuriser nos installations informatiques : protection des données (*firewall*), nouveau service de cybersécurité, nouvelle base de données permettant de mettre en relation les utilisateurs et les ressources informatiques ainsi que la refonte des plans de continuité d'activité.

En 2022, le département IT s'est doté d'une organisation et de moyens structurés pour renforcer la prise en compte de la cyber sécurité et réduire le risque. Des indicateurs de surveillance et de performance ont été mis en place ainsi que les actions appropriées.

Le projet de certification ISO 27001, lancé en 2023, définit et met en place le système de management de l'information intégré à notre système de management global. Les projets de gestion des accès au système d'information et de traçabilité sont en cours de déploiement. Nous avons lancé de nouveaux projets pour compléter notre couverture de sécurité avec un outil de surveillance de notre système d'information qui collecte et analyse les événements pour détecter une activité suspecte, un outil de sécurisation de notre flotte mobile, la planification de tests de pénétration sur notre système d'information par une société externe.

Nous avons créé une équipe IT sécurité dédiée et recruté des administrateurs cyber sécurité.

Pour répondre aux attentes de nos clients, nous avons fait évoluer notre stratégie de déploiement. La norme ISO 27001 sera certifiée au niveau du siège social et le label TISAX sera déployé au niveau des sites.

Le plan de sensibilisation et de communication qui a été défini est en cours de réalisation.

En 2024, le Siège social sera certifié ISO 27001 et nous aurons 6 sites labellisés TISAX : Ixtac et Orizaba (Mexique), Ningbo (Chine), Stara Zagora (Bulgarie), Rudnik (République Tchèque) et Timisoara (Roumanie). À terme, l'ensemble de nos sites seront certifiés.

5.5. "AKWEL being" socialement engagé

||

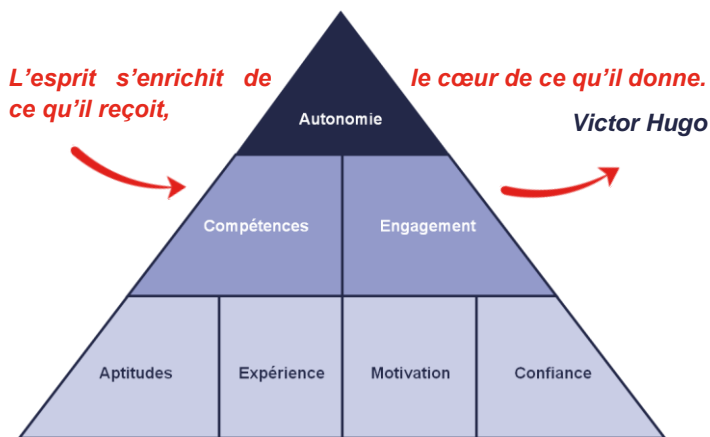


AKWEL développe l'autonomie de ses collaborateurs pour Grandir+. Le développement des compétences (connaissance et expérience) ainsi que le développement de l'engagement (motivation et confiance) sont les principaux axes du développement personnel dans le Groupe. Un employé autonome est en maîtrise de sa fonction et performant dans son domaine.

Pierre Gaillard
 Directeur des ressources humaines ||

OBJECTIF

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES COLLABORATEURS



OBJECTIFS SECONDAIRES	ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2023	ODD
JAMBES Veiller à l'adéquation des ressources par rapport à l'activité	Veiller à l'adéquation des ressources par rapport à l'activité Main d'Oeuvre Directe (MOD)	Efficacité : Marge brute de production (EUR) / Nombre d'heures de MOD de production	Objectif fixé par site. Groupe > 56	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
	Veiller à l'adéquation des ressources par rapport à l'activité Main d'Oeuvre Indirecte (MOI) et Support (MOS)	Organisation : % ETP MOI + MOS / ETP Usine	Objectif fixé par site. Groupe < 36%	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
	Adéquation (autonomie)	Autonomie (% A+) - Performance (% 1&2) - Potentiel - Risque	Min 50 % collaborateurs A+	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
TÊTE Développer les compétences	Développer les compétences techniques et générales	% d'achèvement du plan de formation	Objectif fixé par site. Groupe > 80%	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE / 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
	Développer les compétences en management	% d'Entretien Annuel d'Évaluation (EIA) sur 12 mois	100%	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE / 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
COEUR Développer l'engagement des Akwelis	Encourager la promotion interne	% de promotion interne	Objectif fixé par site. Groupe > 41%	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES / 10 RÉALISATION INDUSTRIELLE
	Développer la démarche "AKWEL being at work"	Taux d'Absentéisme	Objectif fixé par site. Groupe < 5%	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
		Taux de Départ volontaire	Entre 9% et 11 % MOI et MOS	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*Salarié(e) AKWEL

MISSION RH



GRANDIR+ avec la TÊTE

Développer les Compétences

Développer les compétences techniques, générales et managériales

GRANDIR+ avec le COEUR

Développer l'engagement

Renforcer l'ADN AKWEL, AKWEL Being at work, le développement des carrières, la rémunération (fixe et variable)

GRANDIR+ avec les JAMBES

Veiller à l'adéquation des ressources par rapport à l'activité

La bonne personne à la bonne place, adapter les effectifs à la charge de travail

5.5.1. Principales réalisations 2023

GRANDIR + avec la Tête

Adéquation HR

Nous évaluons l'adéquation des Ressources Humaines en quantité et en qualité. Depuis 2023, nous complétons cette analyse par l'évaluation de l'autonomie (compétence et engagement) et du risque.

Performance

1 : Supérieur aux attentes

2 : Conforme aux attentes

3 : Inférieur aux attentes

4 : Insuffisant

Potentiel

A : Potentiel pour évoluer vers d'autres fonctions

B : Potentiel pour évoluer dans sa fonction ou dans une fonction similaire

C : Est au niveau requis dans sa fonction

Autonomie

A+ = Compétences + et Engagement +

A = Compétences+ et Engagement + ou Compétences +et Engagement –

A- = Compétences - et Engagement –

Risque

R>16 : Risque de démission x Position critique X Investissement de la personne

GRANDIR+ avec le Coeur

AKWEL Vision Days

Nous organisons depuis 2023 une convention annuelle des Directeurs du Groupe afin de partager notre vision, notre stratégie à 5 ans pour montrer le chemin aux Akwelis.

Challenge AKWEL « Stop Work »

Nous avons valorisé le programme sécurité « Stop Work » dans le cadre de notre challenge inter-entités annuel. En 2023, le site d’Orizaba est le vainqueur de challenge.



Voir la vidéo : <https://youtu.be/74nHFPJmRYc>

GRANDIR+ avec les Jambes

Égalité des sexes

Nous encourageons l’évolution des femmes dans les fonctions de management chez AKWEL.

	AKWEL	Management	Comité Executif
Homme	57 %	75%	87%
Femme	43%	25%	13%

AKWEL Values

Nous avons inclus dans notre matrice de compétence les 4 valeurs AKWEL (Simplicité, Fiabilité, Collaboration et Performance) et traduit chacune d’entre elles en compétences requises :

I = Notions

L = Application

U = Pilotage

O = Expertise

5.5.2. Informations sociales

Nos collaborateurs sont les acteurs de la réussite d’AKWEL. L’adéquation des effectifs et le développement de l’autonomie des collaborateurs (compétence et engagement) autour des valeurs et du projet du Groupe est essentielle.

5.5.2.1. Gestion des effectifs et des compétences

En 2023, la politique du Groupe concernant la gestion des effectifs et des compétences a répondu à deux des enjeux majeurs pour AKWEL :

- l'adaptation des effectifs afin d'assurer l'équilibre économique de nos activités ;
- le développement de nos compétences techniques et de notre support afin d'améliorer la qualité et la performance de nos produits et nos services et maintenir nos capacités de développement et d'innovation.

Les données chiffrées dans les tableaux ci-dessous sont à la date du 31/12/2023.

Effectifs

Au 31 décembre 2023, le Groupe emploie 9.632 salariés (inscrits CDI et CDD), soit une augmentation des effectifs de 2,41 % par rapport à 2022.

Effectifs	2023	2022
Total	9.632	9.405

Effectifs Équivalent Temps Plein (ETP)

Au 31 décembre 2023, les effectifs permanents représentent 88,92 % de l'ETP total et les effectifs non permanents représentent 11,08 % de l'effectifs ETP.

Effectifs ETP	2023	2022
Permanents (CDI)	8.868	8.528
Non permanents (CDD, intérimaires)	1.105	1.135
Total	9.973	9.663

Répartition des effectifs par catégorie

Répartition des effectifs par catégorie	2023	2022
Cadres	521	512
Employés et techniciens	3.489	3.397
Ouvriers	5.622	5.496
Total	9.632	9.405

Départs

En 2023, le Groupe a enregistré 3.992 départs qui sont constitués de départs volontaires et autres motifs (3.066) et licenciement et ruptures (829). Les départs volontaires de la Main d'Œuvre Directe (MOD) (2.648) représentent 66,33 % des départs, principalement au Mexique où le marché de l'emploi demeure très concurrentiel.

Départs	2023	2022
Licenciements et ruptures	829	920
Retraite	97	64
Départs volontaires et autres motifs*	3.066	3.336
Total	3.992	4.320

*On entend par « Départs volontaires et autres motifs », les démissions, les fins de CDD, de périodes d'essai et les décès.

Départs des effectifs permanents en ETP	2023	2022
Effectifs permanents	3.572	3.870
ETP total	9.973	9.663
Taux de départ en %	35,82 %	40,05 %

Recrutements

En 2023, le Groupe a enregistré 4.219 embauches qui se sont localisées majoritairement dans les sites situés en Amérique du Nord, en Asie et dans les autres sites dont l'activité est exposée aux marchés à forte croissance. AKWEL s'engage en matière d'inclusion et de diversité en créant un environnement de travail où chacun, quel que soit son origine, son identité ou ses capacités, se sente respecté, valorisé et écouté.

Recrutements	2023	2022
Total	4.219	4.064

Formation

Outre le maintien des effectifs d'employés et techniciens, des efforts particuliers sur la formation ont et vont continuer à être engagés. La formation au sein du Groupe constitue un levier pour développer la performance et le professionnalisme de nos équipes. Elle permet d'accompagner les évolutions de nos métiers et de nous adapter aux nouvelles évolutions technologiques.

Formation	2023	2022
Sommes consacrées à la formation (en pourcentage de la masse salariale)	1,02 %	0,85 %
Taux de formation de l'effectif (effectif formé/effectif total)	2023	2022
Effectif formé	7.049	6.814
Pourcentage	73,18 %	72,45 %
Nombre moyen d'heures de formation par salarié (nb heures/effectif total)	2023	2022
Heures de formation	138.382	121.462
Nombre moyen d'heures de formation/salarié	14,37	12,91

5.5.2.2. Mobilisation du personnel

La mobilisation et l'engagement des collaborateurs sont indispensables à la réussite d'AKWEL. Nous développons un programme "AKWEL being at Work" autour de 4 thématiques essentielles pour accompagner les salariés à s'impliquer davantage dans leurs missions et pour leur apporter une meilleure qualité de vie au travail et un bien-être au quotidien.

Communication

La communication et le dialogue sont essentiels au partage des valeurs du Groupe, du projet d'entreprise, de la stratégie, des attentes et des objectifs.

La confiance et le respect mutuel constituent le ciment de notre organisation qui affirme sa volonté de faire respecter en son sein les exigences légales, les normes et les réglementations éthiques, déontologiques et anticorruption en vigueur.

En 2023, nous avons développé l'appropriation de l'ADN du Groupe par la mise en lumière d'un message clé d'AKWEL via un travail d'équipe par site. Ainsi, les équipes ont illustré la politique sécurité « Stop Work » d'AKWEL par un travail collectif laissant place à l'initiative, la créativité et le collectif. 23 challenges ont donné lieu à des productions vidéos ou photographiques qui auront permis aux Akwelis de s'approprier la politique sécurité de l'entreprise en se protégeant ou en protégeant leurs collègues de situation à risque. 5 sites ont été nominés et le lauréat est le site d'Orizaba. Le trophée a été remis à l'équipe sur site par le Président du Directoire.

Nous avons poursuivi le déploiement de la marque employeur d'AKWEL auprès des collaborateurs du Groupe. Nous avons également mis en avant la promesse employeur d'AKWEL sur notre site internet.

La promesse employeur d'AKWEL apporte une vision claire de l'engagement du Groupe auprès de ses Akwelis^{*} et des futurs candidats :

- travailler chez AKWEL, c'est participer à l'aventure d'un Groupe familial indépendant qui inscrit son histoire dans la pérennité (S'ENGAGER+);
- travailler chez AKWEL implique une collaboration faite d'engagements réciproques où chacun se voit offrir la même opportunité de réussite au sein du Groupe (RESPECTER+);
- travailler chez AKWEL, c'est la possibilité de développer de nouvelles expertises. C'est aussi cultiver le pragmatisme pour inventer, avec créativité et agilité, la solution adéquate à chaque problématique (FAIRE+);
- travailler chez AKWEL, c'est avoir la chance d'apprendre de ses pairs et d'acquérir un savoir-faire unique basé sur une vision globale de son métier mais également un savoir-être professionnel (PARTAGER+);
- travailler chez AKWEL, c'est grandir individuellement et collectivement tout en cultivant la capacité de se dépasser (GRANDIR+).



^{*} salariés AKWEL

Cette promesse se décline à travers des messages clés et des visuels (les personnes apparaissant sur les photos sont de véritables collaborateurs du Groupe) qui viendront progressivement s'insérer dans les procédures et outils de travail internes AKWEL ainsi que dans ses supports de communication externe.

Ce dialogue est soit direct entre les employés et le management, soit a lieu via des instances représentatives du personnel.

Concernant le dialogue direct, plusieurs moyens de communication sont utilisés au sein d'AKWEL :

- l'entretien de chaque employé avec son manager direct, au moment de l'embauche puis au minimum une fois par an ;
- des réunions d'informations trimestrielles ;
- un journal interne trimestriel, traduit dans les principales langues du Groupe (anglais, bulgare, français, espagnol, portugais, roumain, suédois, turc, tchèque, chinois, hindi et thaï) ;
- un système d'information interne de type intranet qui permet de partager entre autres les procédures du système de management.

Concernant le dialogue avec les IRP, au-delà du strict respect de la législation, le Groupe veille au bon déroulement du dialogue social avec les représentants des salariés, que ce soit lors des Comités Sociaux et Économiques (ou équivalents sur les sites hors de France) sur les sites pourvus de cette instance ou du Comité Social et Économique Central.

Afin de prendre en compte la dimension internationale du Groupe et favoriser le dialogue social sur les questions transnationales, un Comité d'Entreprise Européen (CEE) AKWEL a vu le jour en octobre 2019.

Le CEE couvre tous les salariés du Groupe dans 7 pays : Allemagne, Espagne, France, Portugal, République tchèque, Roumanie et Suède.

Le CEE est informé et consulté sur les décisions stratégiques du Groupe. La délégation des salariés se compose de 14 membres (représentants du personnel ou représentants syndicaux).

Il aborde différents thèmes tels que la situation et l'évolution probable de l'emploi, les évolutions concernant l'organisation, l'introduction de nouveaux procédés de production, les transferts de production, les fusions, les investissements, etc. sur le périmètre européen.

Bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail	2023	2022
Nombre d'accords conclus dans l'année	25	27
<i>Dont accords de santé et sécurité au travail</i>	3	1

Sur l'ensemble des sites du Groupe, les négociations ont abouti à la signature de 25 accords collectifs.

Conventions collectives

Conventions collectives	2023	2022
Nb de sites couverts par une convention collective	25	NA

Comités HSE

Comités HSE	2023	2022
Nb de sites disposants d'un comité HSE	31	NA

Part de l'effectif ayant un entretien annuel d'évaluation

En 2023, 8.643 salariés ont eu un entretien annuel d'évaluation.

Entretien annuel d'évaluation	2023	2022
Nombre d'entretiens annuels d'évaluation	8.643	8.569
Part de l'effectif ayant un entretien annuel	93 %	92 %

Rémunération

La rémunération est constituée de plusieurs éléments : le salaire (rémunération fixe) ; les primes (rémunération variable) ; les avantages sociaux : mutuelles, prévoyance, retraite... ; les avantages en nature : voiture de fonction.

Pour l'année 2023, sur l'ensemble du périmètre du Groupe, 3,24 % du personnel est rémunéré au salaire minimum ; 96,76 % est rémunéré au-delà.

Chaque élément de cette rémunération est encadré par des règles prenant en compte la législation du pays, les conditions du marché du travail de chaque région, le poste occupé ou le niveau de responsabilité exercé ainsi que la performance du salarié. Ceci afin d'attirer, de fidéliser et de motiver les Akwelis tout en garantissant la compétitivité sur le marché local.

Par exemple, la rémunération variable, basée sur les objectifs stratégiques du Groupe, représente une part d'autant plus importante de la rémunération que le niveau de responsabilité est élevé.

Absentéisme

Pour l'ensemble des sites du Groupe, le niveau d'absentéisme de 2023 est de 4,33 % sans les absences pour motif de maternité.

Absentéisme	2023	2022
Taux d'absentéisme total	4.87 %	5,01 %
Taux d'absentéisme hors maternité	4,33 %	4,40 %

Nombre de salariés qui travaillent en équipe

7.252 personnes travaillent en équipe notamment en production (2 x 8, 3 x 8).

Nombre de salariés qui travaillent en équipe	2023	2022
Total	7.252	7.048

Temps de travail hebdomadaire

Le temps de travail est adapté pour répondre au mieux aux besoins de nos clients dans le cadre de durées légales, variables d'une législation à une autre et allant de 35 h à 48 h de travail hebdomadaire.

Par ailleurs, des travaux de nuits sont réalisés dans certaines usines pour répondre aux besoins de nos clients

	2023	2022
Temps de travail hebdomadaire	De 35 h à 48 h	De 35 h à 48 h

Développement professionnel

La politique du Groupe concernant le développement professionnel a deux objectifs :

- privilégier les salariés les plus performants avec des possibilités de formation qualifiante, de promotion interne et d'augmentation individuelle pour leur donner la possibilité de grandir au sein de l'entreprise ;
- promouvoir la diversité. En effet, le Groupe est convaincu que la diversité de genre, d'âge, d'origine et d'aptitudes permet d'améliorer nos compétences, notamment notre capacité à innover et concevoir des produits novateurs. Le marché automobile évoluant rapidement, nous renforçons notre capacité à nous adapter aux nouvelles demandes, aux nouvelles technologies et à développer le potentiel des Akwelis à l'international.

Répartition des salariés par sexe

Le Groupe emploie 3.965 femmes (41,16 %) des effectifs totaux et 5.667 hommes (58,84 %)

Répartition des salariés par sexe	2023	2022
Hommes	5.667	5.398
Femmes	3.965	4.007
Total	9.632	9.405

Index égalité professionnelle femmes-hommes

Sur le périmètre France, le Groupe a atteint l'objectif d'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui vise à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, avec une note de 87/100.

Index égalité professionnelle femmes-hommes	2023	2022
Total sur 100	87	86

Les indicateurs qui composent l'index ont obtenu les notes suivantes :

- indicateur d'écart de rémunération : 37/40 ;
- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles : 20/20 ;
- indicateur d'écart de taux de promotions : 15/15 ;
- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15 ;
- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0/10.

Répartition des salariés par âge

Les salariés de la tranche d'âge des moins de 30 ans représentent 26,0 % des effectifs totaux en 2023 et 26,1 % des effectifs totaux en 2022. Les 50 ans et plus représentent 20,39 % des effectifs totaux en 2023 et 19,4 % des effectifs totaux en 2022.

Répartition des salariés par âge	2023	2022
Moins de 25 ans	1.078	956
25 à 29 ans	1.426	1.500
30 à 39 ans	2.777	2.689
40 à 49 ans	2.385	2.437
50 ans et plus	1.966	1.823
Total	9.632	9.405

Répartition des salariés par zones géographiques

Les effectifs du Groupe sont répartis dans 21 pays en 2023. 34,57 % des effectifs du Groupe se situent dans la région Europe (hors France) et Afrique ; 32,32 % en région Amérique du Nord ; 13,09 % en France ; 19,79 % en région Asie et Moyen-Orient (y compris la Turquie) et 0,23 % en région Amérique du Sud.

Répartition des salariés par zones géographiques	2023	2022
France	1.261	1.280
Europe (hors France) et Afrique	3.330	3.208
Amérique du Nord	3.113	2.992
Asie et Moyen-Orient (y compris Turquie)	1.906	1.892
Amérique du Sud	22	33
Total	9.632	9.405

Insertion professionnelle des personnes handicapées

Le Groupe emploie 141 personnes ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés.

Insertion professionnelle des personnes handicapées	2023	2022
Nombre de salariés handicapés	141	137

5.5.2.3. Informations relatives aux actions en faveur des droits de l'Homme

Le Groupe s'engage à respecter les stipulations suivantes :

- pratique d'une politique salariale équitable (respect des grilles de salaires conventionnelles à minima) ;
- bannissement du harcèlement moral ou physique ;
- bannissement de toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le Groupe s'engage à respecter la déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative aux principes et droits fondamentaux du travail, et notamment à respecter les libertés d'association et de négociation collective.

Le Groupe n'a pas recours au travail des enfants, au travail forcé ou obligatoire.

Le Groupe s'engage à respecter les droits de l'Homme, du travail, ainsi que les 10 principes du pacte mondial des Nations Unies (une réflexion est en cours pour adhérer à ce pacte).

5.6. "AKWEL being" localement engagé

»







AKWEL encourage ses entités à renforcer leurs initiatives éducatives, sportives et les projets à dimension humaine en faveur de la jeunesse pour améliorer leur ancrage local et développer des actions auprès des jeunes.

Mathieu Coutier
 Président du Directoire »

OBJECTIF

ENCOURAGER LES SITES À
 S'IMPLIQUER DANS LE TISSU
 LOCAL



ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2028	ODD
Apporter le soutien aux organismes locaux en suivant la méthodologie partenariat/sponsorship	% du résultat net du site	0,2 %	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> </div> </div>
Mettre en place une action RSE avec les Akwelis	Nb de site	Tous les sites	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> </div> </div>

AKWEL encourage, via des apports financiers, un soutien humain ou matériel, des actions locales, dans les domaines suivants :

- **l'éducation** (artistique, technique, culturelle...) en direction de la jeunesse ;
- les **projets à dimension humaine** : responsabilité sociétale, projets et organisations durables ;
- les **sports collectifs et évènements sportifs collectifs** dans lesquels plusieurs des collaborateurs du Groupe sont impliqués.

Espagne

Site de Vigo

À l'occasion de la journée mondiale de l'Environnement, les Akwelis se sont déplacés, un samedi matin, pour nettoyer la rivière qui passe derrière l'usine et ses plages environnantes.



L'usine travaille en collaboration avec la Croix Rouge pour faciliter l'insertion professionnelle de personnes en difficulté.

Le 8 juin, le site a organisé avec l'agence de don d'organes et de sang une collecte de don du sang auprès de ses Akwelis

États-Unis

Site de Cadillac

Le site est membre du Cadillac Leadership Program qui vient en aide à des associations locales telles que le « Growing Dreams » qui met en place des actions à destination des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap pour la création d'un espace de jardinage et de production de fruits et de légumes.

L'usine est membre du YMCA de Cadillac qui accompagne les enfants de la communauté en mettant à disposition un gymnase, une piscine publique et offre des services de garde d'enfants et de scolarisation aux enfants de la communauté. Le YMCA offre également des abonnements gratuits aux élèves de 7e année de la région pour les aider à se développer et acquérir des compétences et la confiance en soi.

AKWEL Cadillac et le Career Technical Center aide les élèves du secondaire (classes 11 et 12) à se préparer à l'université et propose des crédits de double inscription à l'université. Les élèves ont la possibilité d'obtenir au moins quatre crédits universitaires à la fin de leur dernière année d'études. Ces crédits sont attribués gratuitement aux étudiants qui réussissent leurs parcours.

France



Site de Beaurepaire

AKWEL Beaurepaire s'est paré de Rose pour lutter contre le cancer du sein est le cancer le plus fréquent des cancers féminins. Les Akwelis de Beaurepaire ont démontré leur créativité à travers une œuvre collective en forme de ruban rose, symbole de cette campagne de sensibilisation au cancer du sein. Ce ruban a été apposé sur la façade de l'entreprise afin d'afficher leur engagement. Pour aller encore plus loin dans ce soutien. La direction du site a souhaité faire un don à l'association Agir contre le Cancer 26.

Site de Champfromier et Siège social

Le site s'est engagé pour "Octobre Rose" mois de la prévention du cancer du sein lors d'une "marche rose" dont les bénéfices ont été reversés à l'association cancerdusein.org.





Site de Monteux

À l'occasion d'octobre rose, le site de Monteux et les salariés ont soutenu financièrement la Ligue contre le cancer dans le cadre de la mobilisation contre le cancer du sein.

Site de Romans

L'usine de Romans a décidé de se mobiliser pour Octobre Rose qui vise à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Début octobre, une distribution de rubans roses a été faite à l'ensemble des salariés, les invitant à le porter pendant tout le mois. Le site a invité l'association AGIR CONTRE LE CANCER à animer des ateliers de 30 minutes sur l'autopalpation pour adopter les bons réflexes comme le dépistage. Un challenge interne a été organisé lors de cette mobilisation contre le cancer du sein afin de constituer une cagnotte reversée à l'association AGIR CONTRE LE CANCER. Le 23 octobre les AKWELIS de Romans avaient pour défi de porter une tenue ou un accessoire rose.



Siège social

Le Siège Social soutient financièrement le Secours Populaire Français à l'occasion d'un week-end golf à Bourg-en-Bresse les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023.

Site de Vieux-Thann

Les Akwelis du site de Vieux-Thann ont participé à un Atelier plantation d'arbres dont l'objectif est de maintenir le niveau de biodiversité sur le site (en tenant compte à la fois du cycle de vie des végétaux précédemment installés sur nos terrains et la plantation d'essences à même de s'adapter aux changements climatiques dans notre région) tout en améliorant le cadre de travail des salarié(e)s du site. C'est près de 100 arbustes, arbres, arbres fruitiers, végétaux odorants et plantes vivaces supplémentaires, fournis par l'ESAT du Rangen, qui ont été plantés.



38 Akwelis de l'usine de Vieux-Thann (dont 4 hommes, pour qui s'était la première participation) se sont rassemblés autour de la course « Les Mulhousiennes », événement festif et engagé dans la prévention et dans la lutte contre les cancers féminins.

Mexique**Site d'Ixtac**

L'usine a mis en place un programme de collecte et de livraison de bouchons en plastique qui est donné au Centre de Réhabilitation Intégrale d'Orizaba (CRIO). Cette institution utilise ces bouchons pour acheter du matériel de rééducation, tels que des fauteuils roulants ou des déambulateurs.

Site d'Orizaba

Le site d'Orizaba a créé une équipe de football qui est composée de salariés de plusieurs services ce qui permet de renforcer l'engagement de ces Akwelis.



Les sites **d'Orizaba** et **d'Ixtaczoquitlán** au Mexique soutiennent financièrement tous les employés des sites qui ont des enfants scolarisés. Une prestation sous forme de bon alimentaire d'un montant de 1 300,00 \$ mexicains est attribuée au mois d'août. Cette aide vise à aider les salariés pour couvrir les dépenses au début d'année scolaire, telles que les fournitures scolaires, les uniformes, les frais d'inscription, etc.

Afin de promouvoir l'éducation et de motiver les étudiants à obtenir une moyenne de 9 ou plus, une autre prestation équivalant à 1 800,00 \$ mexicains est attribuée aux élèves méritants. Elle est payée deux fois par an, en mars et septembre.



Célébration avec les enfants et leurs familles, et remises de diplômes.

Portugal**Site de Paredes de Coura**

Afin d'améliorer son environnement local et participer à la végétalisation autour de son site de production, l'usine de Paredes de Coura au Portugal a planté 50 chênes portugais qui est un arbre emblématique du Portugal.



Le site a souhaité soutenir la caserne des pompiers volontaires et l'association des donneurs de sang bénévoles en leur attribuant une dotation de 1 000 € chacun.

République tchèque

Site de Rudnik

Depuis plus de vingt-cinq ans, le site de Rudnik soutient l'activité sportive de la communauté locale en sponsorisant le club de football de Rudnik via une subvention de 7 600 € chaque année. Le site organise la AKWEL CUP qui est un tournoi de football à destination de ses employés et des membres de leur famille. Les différents services du site participent à cet événement et des activités pédagogiques et ludiques sont proposées aux enfants.



Le site est partenaire d'un camp de vacances d'été, au sein duquel le responsable maintenance de l'usine de Rudnik est bénévole. Ce camp accueille des enfants dont certains sont porteurs de handicap.



AKWEL Rudnik a participé à la Journée internationale de l'environnement - 5 juin 2023 en organisant une collecte de jouets pour l'association MOST K ŽIVOTU qui vient en aide aux parents qui sont sans domicile.

Roumanie

Site de Timisoara

Pour cette deuxième action de nettoyage, l'usine de Timisoara a souhaité participer à l'amélioration de son environnement local en nettoyant ses environs. En novembre, les volontaires ont collecté un conteneur de déchets dans le village de Pischia.



En mai 2023, le site de Timisoara a ouvert un cabinet médical dans ces locaux en collaboration avec Regina Maria, Réseau de santé, qui est un partenaire des services médicaux depuis 6 ans. Cette initiative est une étape pour améliorer les conditions de travail et le bien-être des salariés.



« Timotion » Mai 2023

Depuis 10 ans, l'usine est un partenaire privilégié du marathon le plus important de l'ouest de la Roumanie. En participant à cet événement, AKWEL Timisoara soutient quelques projets sociaux dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Depuis de nombreuses années, l'établissement de Timisoara soutient les collectivités de la ville à hauteur de 0,2 % du résultat net pour favoriser le soutien éducatif et les événements sportifs locaux.

Suède

Site d'Ulricehamn

L'usine a développé un partenariat local avec plusieurs équipes sportives qui favorisent l'activité des jeunes.

Thaïlande



Site de Rayong

Le site a signé un partenariat avec une association et donne des couvercles de boîtes de conserve pour la réalisation des jambes prothétiques légères qui sont fournies gratuitement aux personnes amputées.

L'usine fait don de vieux calendriers de bureau au centre de technologie éducative pour les aveugles, en vue de la production de matériel pédagogique en braille. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la communauté et à protéger l'environnement.



Les Akwelis du site ont participé à l'événement "Zéro ensemble, grandissons pour un avenir durable". 14 550 arbres de 6 espèces différentes ont été plantés pour améliorer de l'impact industriel visant la neutralité carbone sur zone industrielle du corridor économique oriental (EEC).

Tunisie**Site de Mateur**

Dans le cadre d'octobre rose, le site de Mateur a participé à la campagne nationale de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein en intervenant sur le sujet auprès de ses Akwelies avec pour slogan "Votre santé est importante pour nous, vous êtes notre richesse humaine".

Pendant la saison d'été, l'usine a organisé une colonie de vacances à l'attention des Akwelis junior âgés de 07 ans à 15 ans. Le programme comprenait des cours de natation, des visites quotidiennes, des activités pédagogiques, des ateliers de chant, des jeux, de la danse et des soirées. Les enfants se sont bien amusés et ont apprécié cette colonie de vacances qui s'est déroulée dans une atmosphère de convivialité, de coopération et de partage.



Le site a célébré la Journée régionale du don de sang sous le slogan "Je donne, pourquoi pas vous ?" en organisant une collecte de sang auprès de ses Akwelis.

À l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, les Akwelis ont planté des arbres autour de l'usine pour améliorer leur cadre de vie et participer à la préservation des ressources.

**Turquie****Site de Gebze**

Le site a soutenu les zones touchées par le tremblement de terre qui s'est produit à Maraş le 6 février 2023. À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2023, le site a envoyé des couvertures et des paquets d'hygiène aux femmes des zones sismiques touchées par cette catastrophe, au nom de chacune des Akwelis.

Le site célèbre les anniversaires des Akwelis en leur offrant des cadeaux qui sont achetés à LÖSEV (fondation pour les enfants atteints de leucémie) ou à TEMA (fondation turque qui lutte contre l'érosion, le reboisement et la protection des habitats naturels).

Visite de site et journée portes ouvertes

Afin d'asseoir son implication dans le tissu local de chacune de ses unités de production, AKWEL encourage ses sites à accueillir du public à l'occasion de journées "Portes ouvertes" ou de visites d'usine. Une méthodologie a été rédigée afin d'accompagner chaque site dans l'organisation de ces journées.

France

Site de Champfromier

Le 1^{er} juillet, le site de Champfromier et le Siège Social ont organisé une journée « portes ouvertes » à destination des Akwelis, de leur conjoint et de leurs enfants. Tout avait été organisé pour permettre aux familles de découvrir nos métiers, notre savoir-faire à travers des visites et ateliers animés par les salariés. André Coutier, un des fondateurs d'AKWEL a partagé l'histoire du Groupe aux visiteurs. Un déjeuner et des jeux pour les enfants étaient prévus.



AXE 3



"AKWEL being"
ÉTHIQUE

5.7. "AKWEL being" éthique

"



Notre développement repose sur des valeurs empreintes d'une éthique forte.

Benoit Coutier
 Directeur juridique et financier

"

OBJECTIFS

**ÉTABLIR DES RELATIONS DE
 CONFIANCE AVEC NOS PARTIES
 PRENANTES**

ET

**AVOIR UNE POLITIQUE FISCALE
 TRANSPARENTE**



Sensibilisation des salariés contre la corruption



ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2028	ODD
Sensibiliser les Akwelis à : <ul style="list-style-type: none"> • Charte Ethique • Code Anti-corruption et Anti-traffic d'influence • Code de déontologie boursière • Procédure d'alerte 	% employés sensibilisés contre la corruption	90%	

Résolument engagé dans une relation de confiance dans la durée avec ses parties prenantes, le Groupe entretient des relations saines avec ses interlocuteurs, basées sur le respect des règles éthiques universelles. Afin de promouvoir cette culture d'entreprise et de partager ces règles avec tous, plusieurs documents ont été rédigés et sont disponibles sur le site internet <http://www.akwel-automotive.com> :

- une Charte éthique qui sert de ligne de conduite à chacun dans l'entreprise. Elle définit les règles qui encadrent nos opérations et nos relations avec toutes nos parties prenantes où que ce soit dans le monde ;
- un Code anti-corruption et anti-traffic d'influence qui a pour but de mettre en place des mesures afin que tous nos collaborateurs, dirigeants et mandataires sociaux, où qu'ils soient situés, puissent prévenir toute implication d'AKWEL dans toute pratique de corruption et de trafic d'influence et, le cas échéant, signaler toute pratique de corruption et de trafic d'influence ;
- un Code de déontologie boursière ayant pour objectif de rappeler, à chaque initié (mandataire social, salarié ou prestataire externe agissant pour le compte d'AKWEL), la réglementation applicable en matière de détention, de communication et d'exploitation des informations privilégiées auxquelles il est susceptible d'avoir accès de par ses fonctions, mandats ou missions ;
- une Procédure d'alerte qui détaille les modalités du dispositif d'alerte professionnelle.

5.7.1. Informations relatives à la lutte contre la corruption

Le Groupe rejette toute forme de corruption.

En application de la loi n° 2016-1691 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « Sapin II », le Groupe a mis en place des outils de détection et de prévention des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- une cartographie des risques ;
- un code anti-corruption et anti-traffic d'influence ;
- des procédures de contrôles comptables, internes ou externes ;
- un dispositif de formation ;
- un dispositif d'alerte ;
- des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs et intermédiaires ;
- des sanctions disciplinaires en cas de violation du Code anti-corruption et anti-traffic d'influence.

Le Groupe a procédé à un exercice de cartographie des risques de corruption qui lui permet d'identifier l'ensemble des risques auxquels il est exposé et de les hiérarchiser en termes d'impacts et d'occurrences.

En 2019, le Code anti-corruption et anti-traffic d'influence a été revu pour renforcer le dispositif anti-corruption en réponse à la loi Sapin II. Ce Code a pour but de mettre en place des mesures afin que les collaborateurs du Groupe, où qu'ils soient situés, puissent reconnaître et prévenir toute implication du Groupe dans toute pratique de corruption et de trafic d'influence et, le cas échéant, signaler toute pratique de corruption et de trafic d'influence.

Au cours de l'exercice, le dispositif d'alerte interne a fait l'objet d'une nouvelle adaptation afin de répondre aux exigences :

- de la loi n°2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte ;
- du décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022. relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte.

Le dispositif d'alerte interne a pour objectif de permettre le recueil des signalements émanant de collaborateurs du Groupe et relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code anti-corruption et anti-traffic d'influence. Le Groupe a renforcé ce dispositif en élargissant les thèmes couverts à tous les engagements du Code anti-corruption et anti-traffic d'influence et en l'ouvrant aux parties prenantes externes.

Le dispositif d'alerte est présenté dans le Code anti-corruption et anti-traffic d'influence et les modalités de saisine de ce dispositif sont détaillées dans une procédure spécifique (Procédure d'alerte professionnelle du Groupe AKWEL) traduite dans les principales langues du Groupe et accessible également sur l'intranet et le site internet du Groupe.

Cette procédure détaille les modalités du dispositif d'alerte mis en œuvre par le Groupe dans le cadre sa démarche éthique.

Ce dispositif d'alerte a été présenté aux instances représentatives du personnel.

Au cours de l'année 2023, 5 signalements ont été effectués. Ils proviennent majoritairement du Mexique (2 cas) et la Turquie (1 cas). Les deux autres signalements proviennent de la Tunisie et de l'Espagne.

Tous les signalements ont été considérés comme des alertes et ont donné lieu à des enquêtes approfondies.

Ces alertes concernent pour la majorité des cas de fraudes (3 alertes), et pour le reste, des problèmes liés aux relations de travail (1 alerte) et des manquements à la charte éthique (1 alerte).

Sur les 5 signalements, 3 des signalements se sont avérés ne pas être des violations établies. Un des signalements a donné lieu à des sanctions disciplinaires avec le licenciement de la personne impliquée. Un des signalements est toujours en cours d'investigation.

Aucun des cas signalements n'a eu d'impact significatif sur le Groupe.

Ces éléments sont présentés au Comité d'audit et au Comité RSE en fonctions de la nature des signalements.

Le Groupe a défini un processus renforcé de sélection et de surveillance de ses fournisseurs aussi bien sur les aspects de pérennité financière que sur les aspects sociaux, environnementaux et éthiques. Ces processus couvrent en particulier :

- le référencement au panel d'un nouveau fournisseur via un questionnaire ;
- l'adhésion du fournisseur à la Charte éthique du Groupe ;
- l'évaluation RSE des fournisseurs et sous-traitants via la plateforme EcoVadis ;
- la remise en cause régulière des fournisseurs.

Afin de communiquer sur ses valeurs, le Groupe a également rédigé une Charte éthique à destination de ses collaborateurs et parties prenantes (clients, fournisseurs, etc.).

Elle décrit les principes du Groupe notamment en matière de conformité à la législation, de respect de la concurrence loyale, proscrit les conflits d'intérêt et les délits d'initiés, réaffirme la protection de l'environnement, la santé et sécurité au travail, la sincérité de l'information comptable et financière et lutte contre toute forme de discrimination et harcèlement.

En outre, il pourra être mis fin à des relations commerciales non respectueuses de ces valeurs. Pour ce faire, des clauses contractuelles ont été intégrées dans les contrats, bons de commandes et conditions générales du Groupe.

5.7.2. Politique fiscale

Le Groupe est transparent concernant sa fiscalité et souhaite que sa politique fiscale s'inscrive pleinement dans sa stratégie de responsabilité d'entreprise. Le Groupe adopte donc un comportement citoyen consistant, non seulement à respecter la législation, mais surtout à apporter une juste contribution aux pays dans lesquels il exerce son activité.

À cet effet, le Groupe articule sa politique fiscale autour des principes suivants :

- respecter les normes fiscales internationales dégagées par l'OCDE (« Principes applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales ») afin que ses transactions intra-Groupe soient conformes au principe de pleine concurrence ;
- ne pas tenter d'éluder le paiement de taxes et impôts notamment par le biais de structures complexes et opaques.

5.7.3. Plan de vigilance

Le Groupe n'a plus l'obligation légale d'établir, rendre public et mettre en œuvre de façon effective un plan de vigilance, cette dernière employant moins de dix mille salariés en son sein et dans ses filiales directes ou indirectes dont le siège social est fixé sur le territoire français ou à l'étranger.

AXE 4



"AKWEL being"
ACHETEUR RESPONSABLE

5.8. "AKWEL being" un acheteur responsable

"



Les achats responsables sont au cœur de notre stratégie achats, avec des fournisseurs, qui répondent à nos exigences économiques, sociétales et environnementales ; et sont en mesure de partager une vision long terme, basée sur les principes de confiance et stabilité.

Karine Lesne
 Directeur achats

"

OBJECTIFS

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE
 D'ACHATS RESPONSABLES

ET

AVOIR DES FOURNISSEURS
 ÉTHIQUES

Adhésion des fournisseurs à la charte éthique
 (achat directes et indirects)

2022 55 % **2023 72 %**

Fournisseurs évalués EcoVadis

2022 33 % **2023 44 %**

ecovadis

2022

2023



ACTIONS	KPI	OBJECTIFS QUANTIFIÉS 2023	ODD
Faire adhérer nos fournisseurs à notre Charte éthique	% fournisseurs signataires de la charte éthique	100%	
Faire adhérer nos fournisseurs à Ecovadis	Fournisseurs représentant 95 % du chiffre d'achats avec notation Ecovadis >50	80%	
Mesurer les émissions Carbone	CO2 reduction	-40%	

Nous pensons qu'il est important de partager nos objectifs communs avec nos fournisseurs qui sont des partenaires stratégiques et supports de notre croissance. Ainsi, nous pourrions atteindre les plus hauts niveaux de performance opérationnelle et durable et satisfaire nos clients.

La sécurité et la santé des Akwelis^{*}, de nos parties prenantes et de nos partenaires, sont la priorité absolue au sein du Groupe, et nous attendons de nos fournisseurs que les exigences en matière de durabilité, d'environnement, de santé et de sécurité soient répercutées et exécutées dans l'intégralité de leur supply chain.

^{*} salariés AKWEL

La neutralité carbone et la responsabilité sociale d'entreprise font également partie des objectifs et des valeurs d'AKWEL. Nous sommes convaincus que nos fournisseurs peuvent nous aider à agir avec intégrité, éthique, écologie et durabilité.

Les aspects de cybersécurité sont également au cœur de nos préoccupations, et, nous souhaitons que nos fournisseurs renforcent leur politique de sécurité afin de protéger l'ensemble de leur supply chain, avec notamment l'obtention de la certification ISO27001 et du certificat TISAX.



















Dans le cadre de la Directive Corporate Sustainability Reporting (CSRD), en vigueur depuis le 1er janvier 2024, nous souhaitons également que nos fournisseurs répondent à nos objectifs de décarbonation et de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Nos fournisseurs doivent mesurer leurs émissions de CO2 (scope1-2-3) dès 2024, partager leurs résultats via la plateforme de notre partenaire RSE, Ecovadis, avec un score minimum attendu de 50.























À fin 2023, 44% de nos fournisseurs ont été évalués par Ecovadis. Ce critère est pris en compte dans la mesure de performance des fournisseurs et oriente donc les choix pour les futurs projets.

En 2023, nous avons intégré l'ensemble de nos fournisseurs directs et indirects dans la classification des risques fournisseurs. Avec cette nouvelle notation, nous avons identifié 26 % de nos fournisseurs avec un niveau de risque important. Nous pensons que la participation au programme Ecovadis par ces fournisseurs et notre suivi de la performance durable de ces fournisseurs nous permettra d'améliorer ces résultats.





En parallèle et de par notre politique environnementale du Groupe, nous mesurons le nombre de fournisseurs directs certifiés ISO 14001 ainsi que les montants d'achats de proximité, par région et par pays, qui sont réalisés. Ceci servira à protéger durablement nos achats.

5.9. Tableau consolidé

AXES	SOUS-AXE	OBJECTIFS	ACTIONS	KPI	Objectifs 2023	Résultats 2023	Objectifs 2024	Objectifs ODD* de l'ONU	
AKWEL being "durable"	AKWEL being "respectueux de l'environnement"	Réduire les émissions de CO ²	Contractualiser la fourniture d'électricité verte par pays et usine	% électricité Verte / total	17 usines sur 36 47,2 %	19 usines sur 36 53 %	21 usines sur 35 60 %	 	
			Installer des panneaux photovoltaïques pour production d'électricité sur les usines	% électricité Verte / total	2 usines (Juarez et Ixtac)	2 usines (Juarez et Ixtac)	Usine d'Orizaba + étude pour 2 usines (Mateur et El Jadida)	 	
			Réduire la consommation d'électricité/Marge brute de production	KWH électricité / MBP	0,196 KWH / € MBP	0,185 KWH/€ MBP ou - 8,9 %/2022	0,181 KWH/€ MBP ou - 2%/2023	 	
			Réduire la consommation de gaz naturel/Marge brute de production	KWH gaz / MBP	0,274 KWH / € MBP	0,246 KWH/€ MBP ou - 12,1 %/2022	0,241 KWH/€ MBP ou - 2%/2023	 	
			Développer une alternative électrique aux boilers à gaz pour les usines transformant du caoutchouc	KWH gaz / MBP	Étude de faisabilité	Non retenu car coût de mise an place très élevé	NA	 	
			Réduire les émissions de CO ² par le mix énergétique électricité et gaz naturel	Tonnes CO ² / MBP	Récolte des données des usines et contrôle des résultats. Pas d'objectif chiffré	-10,8 % d'émission brute par rapport à 2021 (-6 714 T) et - 21,5 % sur l'intensité (- 0,031 KG/€ MBP).	-23,3 % (kg/€ MBP) par rapport à 2021	 	
			Réduire la consommation d'eau	M3 / MBP	Moderniser les circuits de refroidissement des usines transformant du caoutchouc	1,51 M3 / K€ MBP	1,35 M3 / K€ MBP (- 14 % sur l'intensité)	1,32 M3 / K€ MBP (- 2% / 2023)	 
			Réduire la production de déchets	KG / K€ MBP	Réduire la production de déchets standardisation produits et réduction du nombre de démarrages de production et des rebuts	40,7 Kg / K€ MBP	42,13 Kg / K€ MBP	40,7 Kg / K€ MBP	 
			Augmenter le recyclage et valorisation des déchets	% des déchets de production	Augmenter le taux de recyclage et valorisation des déchets autres que le métal : plastique et caoutchouc	95 % en 2028	85,7 %	90 %	 

AXES	SOUS-AXE	OBJECTIFS	ACTIONS	KPI	Objectifs 2023	Résultats 2023	Objectifs 2024	Objectifs ODD* de l'ONU
AKWEL being "durable"	AKWEL being "éco-innovant"	Concevoir des produits écologiquement responsables et recycler les produits en fin de vie	Augmenter la quantité de matières vertes dans les nouveaux projets	%	NA	NA	10 %	 
	AKWEL being "orienté vers le client"	Améliorer la satisfaction de nos clients et la qualité de nos produits	Réduction du nombre d'incidents/milliard de pièces livrées	IPB	≤1 200	779	≤1100	  
			Réduction du nombre de pièces non conformes/million de pièce livrées	PPM	≤2,4	1,27	≤2,2	  
			Améliorer la réactivité de traitement des incidents	%	≥92	98,2	≥89	  
			Améliorer le taux de service et livraison	%	≥99	99	≥93	  
			Réduire le montant des retours garantie	%	NA	-64,7 %	/ 1,5	 
AKWEL being "humainement engage"	AKWEL being "Top-sécurité"	Renforcer la sécurité des hommes et des outils	Poursuite du plan d'actions pour la réduction des accidents	Taux de Fréquence Taux de Gravité	5 0,19	2,55 0,12	≤4,5 ≤0,18	 
		Renforcer la sécurité informatique	Analyse des risques sur chaque site et traitement avec les standards définis par l'IT.	% avancement du plan de traitement des risques IT	NA	NA	80 %	
			Déploiement du module de formation standard "sensibilisation à la cybersécurité pour tout le personnel"	% employés sensibilisés à la Cybersecurity	NA	NA	95 %	
			Démarche certification ISO 27001 pour le siege et TISAX pour les sites	Notification client d'un incident cybersécurité	NA	NA	0	
			Améliorer le temps d'indisponibilité du système d'information	K€	≤88K€	63,6K€	≤88K€	

AXES	SOUS-AXE	OBJECTIFS	ACTIONS	KPI	Objectifs 2023	Résultats 2023	Objectifs 2024	Objectifs ODD* de l'ONU
AKWEL being "humainement engagé"	AKWEL being "socialement engagé"	JAMBES Développer l'autonomie des Akwelis	Veiller à l'adéquation des ressources par rapport à l'activité Main d'Oeuvre Directe (MOD)	Marge brute de production (EUR) / Nombre d'heures de MOD de production	Par site	56	Objectif fixé par site. Groupe > 56	
			Veiller à l'adéquation des ressources par rapport à l'activité Main d'Oeuvre Indirecte (MOI) et support (MOS)	% ETP MOI + MOS / ETP Usine	Par site	36%	Objectif fixé par site. Groupe < 36%	
			Adéquation (autonomie)	Autonomie (% A+) - Performance (% 1&2) - Potentiel - Risque	87 %	93 %	>88 %	
		TÊTE Développer l'autonomie des Akwelis	Développer les compétences techniques et non techniques	% d'achèvement du plan de formation	Par site	Par site	Objectif fixé par site. Groupe > 80%	
			Développer les compétences en management	% d'Entretien Annuel d'Évaluation (EIA) sur 12 mois	100 %	93 %	100 %	
		COEUR Développer l'autonomie des Akwelis	Encourager la promotion interne	% de promotion interne	Par site	41 %	Objectif fixé par site. Groupe > 41%	
			Développer la démarche "AKWEL being at work"	Taux d'Absentéisme	Par site	5,05 %	Objectif fixé par site. Groupe < 5%	
				Taux de Départ volontaire	11 %	10,06 %	<11 %	
		AKWEL being "localement engagé"	Encourager les sites à s'impliquer dans le tissu local	Apporter le soutien aux organismes locaux en suivant la méthodologie partenariat/sponsorship	% du résultat net du site	0,2 %	0,2 %	0,2 %
	Mettre en place une action RSE avec les Akwelis			Nb de sites	NA	17	Tous les sites	

AXES	SOUS-AXE	OBJECTIFS	ACTIONS	KPI	Objectifs 2023	Résultats 2023	Objectifs 2024	Objectifs ODD* de l'ONU
AKWEL being "éthique"		Établir des relations de confiance avec nos parties prenantes et avoir une politique fiscale transparente	Sensibiliser les Akwelis à : <ul style="list-style-type: none"> • Charte Ethique • Code Anti-corruption et Anti-traffic d'influence • Code de déontologie boursière 	% employés sensibilisés à la corruption	N/A	N/A	70%	
AKWEL being "acheteur responsable"		Développer une politique d'achats responsables et avoir des fournisseurs éthiques	Faire adhérer nos fournisseurs à notre Charte éthique	% fournisseurs signataires de la charte éthique	100 %	72 %	100%	
			Faire adhérer nos fournisseurs à Ecovadis	Fournisseurs représentant 95% du chiffre d'achats avec notation Ecovadis >50	50 %	53 %	50% *change of calculation method in 2024	
			Mesurer les émissions Carbone	CO2 reduction	NA	NA	Présenter un plan d'action et méthode de mesure	

5.10. Application de la Taxonomie verte européenne

5.10.1. Présentation – Obligation de publication

Afin de favoriser la transparence et une vision de long terme dans les activités économiques et de réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables sur le plan environnemental, le plan d'action sur le financement de la croissance durable de l'Union Européenne (UE) a conduit à la création d'un système commun de classification des activités des entreprises permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables.

Ce système est défini dans un règlement européen (EU 2020/852 Taxonomy) du 18 juin 2020 (le « Règlement Taxinomie ») et vise à définir les objectifs environnementaux de l'UE et les activités économiques correspondantes.

Les activités économiques durables, ou activités alignées, sont définies à l'article 3 du Règlement Taxinomie.

Pour déterminer si une activité peut être considérée comme durable, elle doit :

- (i) *contribuer substantiellement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique, (ii) l'adaptation au changement climatique, (iii) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (iv) la transition vers une économie circulaire, (v) la prévention et le contrôle de la pollution, et (vi) la protection et la restauration de la biodiversité et des éco systèmes ;*
- (ii) *ne causer de préjudice important à aucun des cinq autres objectifs environnementaux ;*
- (iii) *être exercée dans le respect des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris de la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, des huit conventions fondamentales de l'OIT et de la Charte internationale des droits de l'homme.*

La Commission Européenne a adopté :

- le 4 juin 2021, le Règlement Délégué UE 2021/2139 (le « Règlement Climat »), qui définit les critères d'examen techniques relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique) et identifié plus de 80 sous-secteurs d'activités économiques représentant 93 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de l'Union Européenne et qui nécessitent une action prioritaire (les activités dites « éligibles à la taxonomie européenne »).
- le 27 juin 2023 :
 - les Règlements Délégués complémentaires qui établissent les critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique donnée peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'utilisation durable et à la protection des ressources aquatiques et marines, à la transition vers une économie circulaire, à la prévention et à la réduction de la pollution ou à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.
 - le Règlement Délégué (UE) 2023/2485 qui modifie le Règlement Climat en ajoutant, dans son annexe I, une nouvelle activité «3.18. Fabrication de composants automobiles et de composants pour la mobilité » et en établissant des critères d'examen technique relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci à cette nouvelle activité économique.

En application du Règlement Taxonomie et de l'Acte Délégué relatif à l'article 8 du Règlement Taxonomie publié le 6 juillet 2021, le Groupe doit publier sa sensibilité à la taxonomie verte européenne et des indicateurs de durabilité tels que :

- la part de son chiffre d'affaires, de ses dépenses d'investissement (CapEx) et de ses dépenses d'exploitation (Opex) associées à des activités « éligibles », c'est-à-dire classifiées dans la taxonomie européenne, et « non éligibles »,
- la part de son chiffre d'affaires, de ses dépenses d'investissement (Capex) et de ses dépenses d'exploitation (Opex) associées à des activités « durables », c'est-à-dire respectant le ou les critère(s) technique(s) associé(s) à chacune des activités « éligibles », l'absence de préjudice porté aux autres objectifs environnementaux (DNSH) et le respect de garanties sociales minimales.

Pour l'exercice 2023, le Groupe doit publier :

- la part d'activités économiques « éligibles » et « non éligibles » à la taxinomie de son chiffre d'affaires total, de ses dépenses d'investissement (CapEx) et de ses dépenses d'exploitation (Opex), au regard de l'ensemble des objectifs environnementaux publiés ;
- la part d'activités économiques alignées et non alignées à la taxinomie de son chiffre d'affaires total, de ses dépenses d'investissement (CapEx) et de ses dépenses d'exploitation (Opex), uniquement au regard des objectifs environnementaux relatif à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique.

5.10.2. Méthodologie - Périmètre

Les différentes analyses ont reposé sur un travail transversal associant les équipes financières, juridiques et extra-financier du Groupe.

Le périmètre d'analyse recouvre les points suivants :

- le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissements et dépenses d'exploitation considérées couvrent l'ensemble des activités du Groupe correspondant au périmètre des sociétés sous son contrôle ;
- les sociétés dans lesquelles le Groupe et ses entreprises exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du calcul des ratios définis par l'acte délégué relatif à l'article 8 du Règlement taxinomie publié le 6 juillet 2021 (Règlement délégué (UE) 2021/2178) ;

Les données financières sont issues des comptes consolidés au 31 décembre 2023 et le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliées avec les états financiers consolidés.

5.10.3. Examen des activités au regard de l'éligibilité

L'analyse d'éligibilité consiste à identifier les activités du Groupe listées dans les différents Actes Délégués du Règlement Taxinomie. Ces activités sont dites « éligibles ».

L'analyse du chiffre d'affaires d'Akwel au titre de l'activité 3.3 « Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport » en 2022 n'avait pas permis de conclure à de l'éligibilité comme préconisé par le document « Draft commission notice on the interpretation and implementation of certain legal provisions of the Disclosures Delegated Act under Article 8 of EU Taxonomy Regulation on the reporting of Taxonomy eligible and Taxonomy-aligned economic activities and assets » de la Commission Européenne, datant du 19 décembre 2022.

En 2023, Akwel a réalisé une nouvelle analyse d'éligibilité de ses activités :

Résultat de l'analyse concernant les objectifs d'atténuation du changement climatique

N°	Activité	CA	CAPEX	OPEX
3.18	Fabrication de composants automobiles et de composants	X	X	-
6.5	Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	-	X	-
7.2	Rénovation de bâtiments existants	-	X	-
7.3	Installation, entretien et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	-	X	-
7.7	Acquisition et propriété de bâtiments	-	X	-

Résultat de l'analyse concernant les objectifs de transition vers une économie circulaire

N°	Activité	CA	CAPEX	OPEX
5.1	Réparation, remise à neuf et reconditionnement	X	X	-
5.2	Vente de pièces détachées	X	-	-

5.10.4. Examen des activités au regard de l'alignement

L'examen des activités du Groupe au regard des critères techniques ont permis d'identifier les éléments suivants :

5.10.4.1. Chiffre d'affaires

Activité 3.18 - Fabrication de composants automobiles et de mobilité

Une partie de l'activité du Groupe consiste à fabriquer des produits (la Poignée Flush) permettant d'assurer et d'améliorer la performance environnementale des véhicules électriques.

5.10.4.2. CAPEX

Activité 6.5 - Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers

Le Groupe a investi dans le verdissement de sa flotte de véhicules en procédant soit à l'acquisition de véhicules électriques soit en recourant à la location de ces derniers.

Activité 7.2 - Rénovation de bâtiments existants

Les travaux de rénovation du siège le Groupe ont été considérés comme alignés au regard de l'examen des critères techniques.

Activité 7.3 - Installation, entretien et réparation d'équipements d'efficacité énergétique

Les dépenses d'investissements concernant le relamping LED du site d'AKWEL Juarez Mexico ont été retenues comme alignées car elles répondent aux critères techniques.

5.10.4.3. OPEX

Les dépenses d'exploitation telles que définies par le règlement taxonomie sont non significatives par rapport à l'ensemble des charges d'exploitation figurant au compte de résultat consolidé d'AKWEL.

Les analyses ont mené à la conclusion de la non-matérialité du ratio OPEX, celui-ci étant non pertinent au regard des activités du Groupe (i.e inférieures à 10%).

Par conséquent, le critère d'exemption a été appliqué et le KPI OPEX n'a pas été calculé.

5.10.5. Respect des Do Not Significant Harm

Conformément au règlement de la Taxinomie, le Groupe a passé en revue l'ensemble des DNSH (Do Not Significant Harm, critères généraux « ne pas causer de dommages importants ») sur les activités éligibles pour caractériser l'alignement de ces dites activités.

5.10.6. Respect des garanties sociales minimales

Selon le règlement de la taxonomie, pour être qualifiée d'alignée à un des objectifs environnementaux, une activité doit respecter des garanties minimales sur quatre domaines :

Droits humains : le Groupe est engagé pour le respect des droits humains à travers notamment sa charte éthique. Cette charte définit la manière dont ses employés doivent interagir avec les partenaires commerciaux, les fournisseurs, les communautés et les autres parties prenantes. Elle indique la procédure de recueil des signalements.

Corruption : le Groupe a mis en oeuvre son dispositif relatif à la loi n° 20166-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « loi Sapin II ». Des actions ont été mises en place sur les huit piliers du dispositif.

Fiscalité : le Groupe ne met pas en place de montage visant à réduire artificiellement sa charge d'imposition sur les sociétés ou à transférer ses résultats fiscaux dans des pays à fiscalité réduite ;



Concurrence loyale : comme il le détaille dans sa charte éthique, le Groupe veille au respect des règles de la concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. Aucune action du Groupe ne doit empêcher, restreindre ou fausser la concurrence.

5.10.7. Publication

5.10.7.1. Part du chiffre d'affaires alignée à la taxonomie verte européenne

Le chiffre d'affaires considéré est celui réalisé pour l'équipement de tous types de véhicules indépendamment de la motorisation et du type de véhicule.

31/12/2023	2023		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important ("Critère DNSH")											
	Codes	Chiffre d'affaires	Part du chiffre d'affaires	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité et écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité et écosystèmes	Garanties Minimales	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie (A.1) ou éligible à la taxonomie (A.2), année N-1	Activité habilitante	Activité transitoire		
	(en M)	(%)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non/N/EL)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(%)	H	T			
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																					
A.1 - Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																					
3.18 - Fabrication de composants automobiles et de composants pour la mobilité	3,4	0,32%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0%				
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)	3,4	0,32%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0%				
Dont habilitantes	0	0%																			
Dont transitoires	0	0%																			
A.2 - Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																					
3.18 - Fabrication de composants automobiles et de composants pour la mobilité	20,6	1,93%	oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0%				
5.1 - Réparation, remise à neuf et reconditionnement	20	1,88%	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	N/EL									0%				
5.2 - Vente de pièces détachées	128	12,01%	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	OUI	N/EL									0%				
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la taxonomie) (A.2)	168,6	15,82%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%								0%				
A. Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxinomie (A.1 + A.2)	172	16,14%																			
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																					
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxinomie (B)	894	84%																			
Total (A +B)	1 066	100%																			
																Part du chiffre d'affaires/chiffre d'affaires total					
																Alignée sur la taxonomie par objectif		Éligible sur la taxonomie par objectif			
																CCM (Atténuation du changement climatique)		0,32%		2,25%	
																CCA (Adaptation au changement climatique)		NA		NA	
																WTR (Ressources aquatiques et marines)		NA		NA	
																CE (Economie circulaire)		NA		13,88%	
																PPC (Prévention et contrôle de la pollution)		NA		NA	
																BIO (Biodiversité)		NA		NA	

OUI : Activité éligible à la taxinomie et alignée sur la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé.
NON : Activité éligible à la taxinomie mais non alignée sur la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé.
N/EL : Non éligible. Activité non éligible à la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé

5.10.7.2. Dépenses d'Investissements / CAPEX

Les dépenses d'investissements éligibles et alignés du Groupe ne sont pas significatives au titre de l'exercice 2023.

31/12/2023	2023			Critères de contribution substantielle					Critères d'absence de préjudice important ("critères DNSH")										
Activités économiques	Codes	CapEx	Part des CapEx	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité et écosystèmes	Garanties Minimales	Part des CapEx alignée sur la taxinomie (A.1) ou éligible à la taxinomie (A.2), année	Catégorie activité habitante	Catégorie activité transitoire
	(en M€)	(%)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(%)	H	T	
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																			
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)																			
Activité 6.5 - Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers		0,04	0,1%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,0%		
Activité 7.2 - Rénovation de bâtiments existants		1,30	2,3%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,0%		
Activité 7.3 - Installation, entretien et réparation d'équipements d'efficacité énergétique		0,05	0,1%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,0%		
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		1,39	2,48%	0%	0%	0%	0%	0%	0%								###		
Dont habitantes		0	0%	0%	0%														
Dont transitoires		0																	
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)																			
	(en M€)	(%)	(EL; N/EL)	(EL; N/EL)	(EL; N/EL)	(EL; N/EL)	(EL; N/EL)	(EL; N/EL)	(EL; N/EL)										
Activité 3.18 - Fabrication de composants automobiles et de mobilité		4,40	7,9%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0%		
Activité 6.5 - Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers		0,81	1,5%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0%		
Activité 7.2 - Rénovation de bâtiments existants		0,10	0,2%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0%		
Activité 7.3 - Installation, entretien et réparation d'équipements d'efficacité énergétique		0,43	0,8%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0%		
Activité 7.7 - Acquisition et propriété de bâtiments		2,00	3,6%	Oui	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL										
Activité 5.1 - Réparation, remise à neuf et reconditionnement		0,43	0,8%	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	Oui	N/EL										
CapEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la taxinomie)		8,17	14,62%														0%		
A. CapEx des activités éligibles à la taxinomie (A.1 + A.2)		9,56	17,11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%								0%		
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																			
CapEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		46,32	83%																
Total (A + B)		55,88	100%																

OUI : Activité éligible à la taxinomie et alignée sur la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé.

NON : Activité éligible à la taxinomie mais non alignée sur la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé.

N/EL : Non éligible. Activité non éligible à la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé

	Part des CapEx/Total des CapEx	
	Alignée sur la taxinomie par objectif	Éligible sur la taxinomie par objectif
CCM (Atténuation du changement climatique)	2,48%	16,3%
CCA (Adaptation au changement climatique)	NA	NA
WTR (Ressources aquatiques et marines)	NA	NA
CE (Economie circulaire)	0,00%	0,8%
PPC (Prévention et contrôle de la pollution)	NA	NA
BIO (Biodiversité)	NA	NA

5.10.7.3. Dépenses d'exploitation / OPEX

31/12/2023	2023									Critères d'absence de préjudice important ("critères DNSH")								
	Codes	OpEx	Part des Opex	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité et écosystèmes	Garanties Minimales	Part des OpEx alignée sur la taxinomie (A.1) ou éligible à la taxinomie (A.2), année N-1	Catégorie activité habilitante
	(en M)	(%)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non; N/EL)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(%)	H	T
Activités économiques																		
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																		
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)																		
Aucune activité																0%		
Dont habilitantes		0	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%									
Dont transitoires		0																
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)																		
Aucune activité																0%		
A. OpEx des activités éligibles à la taxinomie (A.1 + A.2)		0	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%									
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																		
Opex des activités non éligibles à la taxinomie (B)		0	0%															
Total (A +B)		0	0%															

OUI : Activité éligible à la taxinomie et alignée sur la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé.

NON : Activité éligible à la taxinomie mais non alignée sur la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé.

N/EL : Non éligible. Activité non éligible à la taxinomie en ce qui concerne l'objectif environnemental visé

Part de OpEx/Total des OpEx		
Alignée sur la taxinomie par objectif		
CCM (Atténuation du changement climatique)	NA	NA
CCA (Adaptation au changement climatique)	NA	NA
WTR (Ressources aquatiques et marines)	NA	NA
CE (Economie circulaire)	NA	NA
PPC (Prévention et contrôle de la pollution)	NA	NA
BIO (Biodiversité)	NA	NA

Pour le Directoire
Mathieu Coutier,
Président du Directoire

RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société Akwel SA (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-2013 rév.1 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-2013 rév.1, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce..

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre le 8 mars et le 25 avril 2024 sur une durée totale d'intervention de 15 jours.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 3 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générales, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités³ ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1 ,
- nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 27 et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie

³ Indicateurs sociaux : périmètre Tondela, Juarez, Bursa, Cadillac et Akwel SA, exceptés pour les indicateurs Répartition des effectifs par catégorie – employés et techniciens, ouvriers (périmètre Tondela, Juarez, Cadillac et Akwel SA), Répartition des salariés par zone géographique (France - Akwel SA ; Amérique du Nord – Juarez et Cadillac ; Asie et Moyen-Orient (y compris Turquie) ; Bursa), les indicateurs Nombre d'accidents du travail, Taux de gravité, Taux de fréquence, Taux d'absentéisme (périmètre Tondela, Bursa, Cadillac et Champfromier)

Indicateurs environnementaux : périmètre Tondela, Juarez, Bursa, Cadillac et Champfromier, exceptés pour les indicateurs Consommation d'eau (périmètre Juarez, Bursa, Cadillac et Champfromier), Consommation de matières métalliques (périmètre Tondela, Bursa), Déchets industriels dangereux, déchets industriels non dangereux, Taux de recyclage et valorisation des déchets (périmètre Tondela, Bursa, Cadillac et Champfromier), Scope 1 : émissions directes (périmètre Tondela, Juarez, Bursa et Cadillac)

Indicateurs sociétaux : périmètre Akwel SA

nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Lyon, le 29 avril 2024,

FINEXFI
Isabelle Lhoste
Associée

AKWEL

AKWEL-AUTOMOTIVE.COM

975, route des Burgondes
01410 Champfromier
France
TEL +33 (0)4 50 56 98 98